



Nantes, le 3 juillet 2020

Programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020

Rapport annuel de mise en œuvre FEDER-FSE 2019

POUR APPROBATION

Dispositions réglementaires

L'article 50 du règlement n°1303/2013 prévoit la réalisation d'un rapport annuel sur la mise en œuvre (RAMO) du Programme opérationnel (PO). Ce rapport doit comporter les informations clés sur la réalisation du programme et de ses priorités au regard des données financières, des indicateurs communs, des indicateurs spécifiques du programme et des valeurs cibles. Pour l'année 2019, le RAMO doit être soumis à l'approbation du CRS avant le 31 mai 2020.

Le RAMO du programme opérationnel régional FEDER-FSE 2019 est issu du système informatique SFC. La forme du document est imposée et ne peut pas être modifiée. Selon les années, les parties du RAMO à compléter ne sont pas identiques. Pour le RAMO 2019 présenté en 2020 il s'agit d'un RAMO dit « allégé », dans lequel seule la partie A est à compléter.

Afin de faciliter la compréhension du document, la présente note est une grille de lecture présentant succinctement les différentes rubriques du RAMO.

Cette note est accompagnée :

- de la maquette financière du FEDER et du FSE qui expose la codification du PO par axe, objectif thématique, priorité d'investissement, objectif spécifique et actions ;
- du résumé à l'intention des citoyens.

Présentation des rubriques du RAMO

PARTIE A

1 – : IDENTIFICATION DU PO

Cette partie précise les données liées à l'identification du PO : numéro du PO, intitulé du PO, version, date de sa validation par le CRS.

2 – : VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL

Cette partie rappelle tout d'abord la maquette financière du PO régional FEDER-FSE adopté le 16 décembre 2014 puis modifié le 28 novembre 2018. Un état d'avancement de la programmation au 31 décembre 2019 est présenté à la fois au global et de façon plus détaillée sur chacun des axes en termes de nombre de dossiers programmés et de montant UE correspondant. Il est également précisé les perspectives de programmation ainsi que les actions d'animation envisagées. Enfin, il est développé un point sur la réalisation physique des opérations ainsi que sur la collecte des indicateurs.

3 – : RÉALISATION DES AXES PRIORITAIRES

Cette partie correspond à une vue d'ensemble de la réalisation de la programmation pour chaque axe prioritaire du programme. Ainsi, pour chaque priorité d'investissement relative à un axe prioritaire, il est présenté par le biais de tableaux de suivi l'état d'avancement de l'ensemble des indicateurs communs et spécifiques de réalisation et de résultat.

Les données retenues dans les tableaux des indicateurs du FEDER sont de deux niveaux en fonction de l'avancement des opérations :

- valorisation des données relatives aux opérations programmées (S= opérations retenues) ;
- valorisation des données relatives aux opérations réalisées (F= opérations réalisées).

Concernant les indicateurs FSE, les informations sont collectées au cours de la réalisation des opérations programmées. Seules les données issues des dépenses certifiées sont valorisées dans le RAMO.

Enfin, cette partie intègre les tableaux récapitulatifs des données financières sur l'état de la programmation et du paiement des dossiers FEDER et FSE au 31 décembre 2019.

4 – : SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Cette partie doit rappeler l'ensemble des évaluations réalisées au cours de l'année de référence du RAMO.

La première évaluation transversale plurifonds FEDER-FEADER sur l'approche territoriale ITI-GAL a été réalisée en 2017-2018 et le rapport définitif présenté au Comité régional de suivi du 25 avril 2018.

La première évaluation d'impact du programme s'est achevée en juin 2019 et porte sur l'axe 3 du PO FEDER-FSE « améliorer la compétitivité des PME ». Elle a fait l'objet d'une présentation en Comité régional de suivi le 4 juin 2019.

6 – : PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES

Cette partie présente les points ayant freiné ou entravé la bonne mise en œuvre du PO, ainsi que toutes les mesures prises pour y faire face.

7 – : RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Le résumé à l'intention des citoyens est destiné à assurer une information pédagogique sur l'intervention de l'Europe en région. Il est présenté en annexe du RAMO et met en valeur des projets programmés. Il sera mis en ligne sur le site internet de la Région.

8 – : RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le PO régional FEDER-FSE des Pays de la Loire n'est pas concerné en 2019 par ce dispositif.

9 – : ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Pour le RAMO 2019 présenté en 2020, cette partie n'est pas à compléter.

10 - : PROGRES ACCOMPLIS DANS L'ELABORATION ET LA REALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUN

Le PO régional FEDER-FSE des Pays de la Loire n'est pas concerné par ce dispositif.

PARTIE B (rapports présentés en 2017 et 2019 et rapport final de mise en œuvre)

Pour le RAMO 2019 présenté en 2020, la partie B n'est pas à compléter.

- ⇒ **Le RAMO 2019 du programme opérationnel FEDER-FSE est joint en annexe à la présente note pour approbation des membres du CRS.**
- ⇒ **Le RAMO 2019 est accompagné du résumé à l'intention des citoyens.**

LES FONDS EUROPÉENS

GÉRÉS PAR
LA RÉGION DES

PAYS DE LA LOIRE

—
Mai
2020
—

Des chiffres et des projets

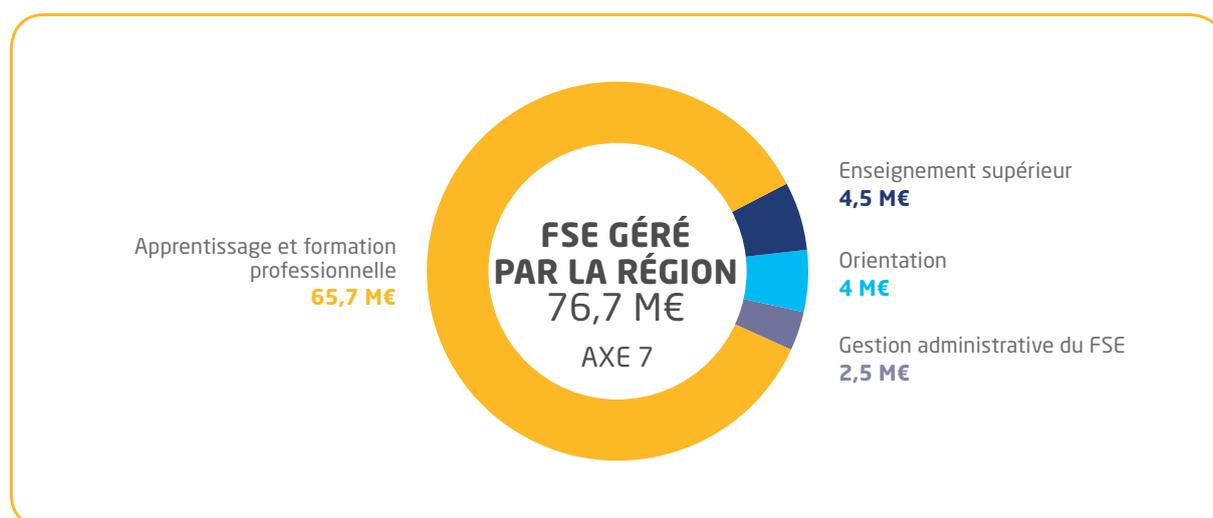
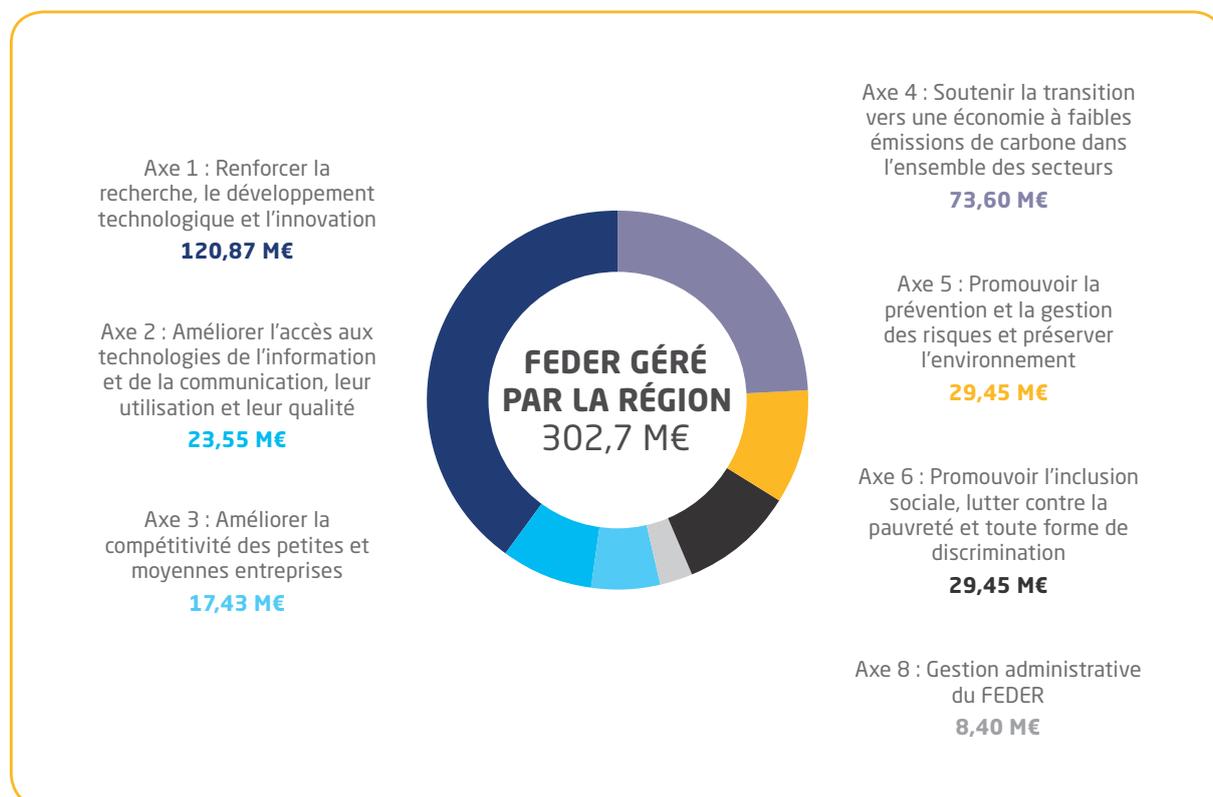
État d'avancement du programme FEDER-FSE
2014-2020 au 31/12/2019



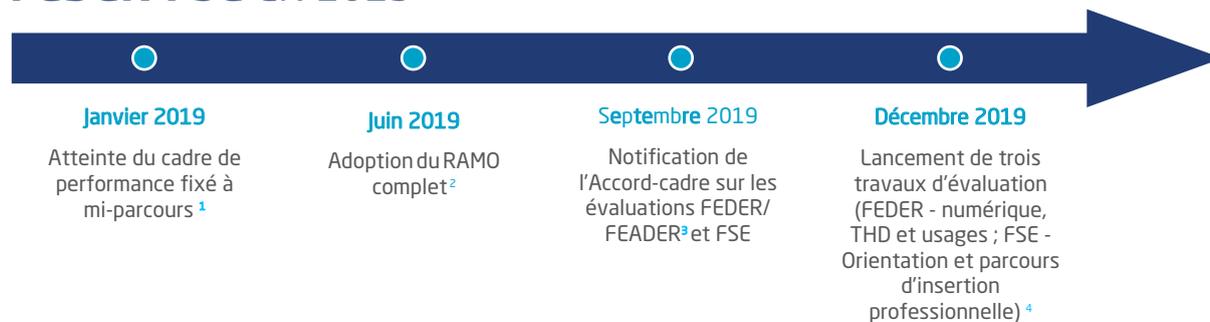
www.europe.paysdelaloire.fr

LE PROGRAMME RÉGIONAL FEDER-FSE 2014-2020

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Région des Pays de la Loire est responsable de la mise en place, sur son territoire, de la politique européenne de cohésion pour la période 2014-2020. Pour cela, elle dispose notamment de deux outils financiers : le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE). Les domaines d'intervention de ces deux fonds sont présentés dans le Programme opérationnel (PO) régional FEDER-FSE 2014-2020 adopté par la Commission européenne le 16 décembre 2014 et révisé le 28 novembre 2018.



LES ÉTAPES DE LA VIE DU PROGRAMME RÉGIONAL FEDER-FSE EN 2019



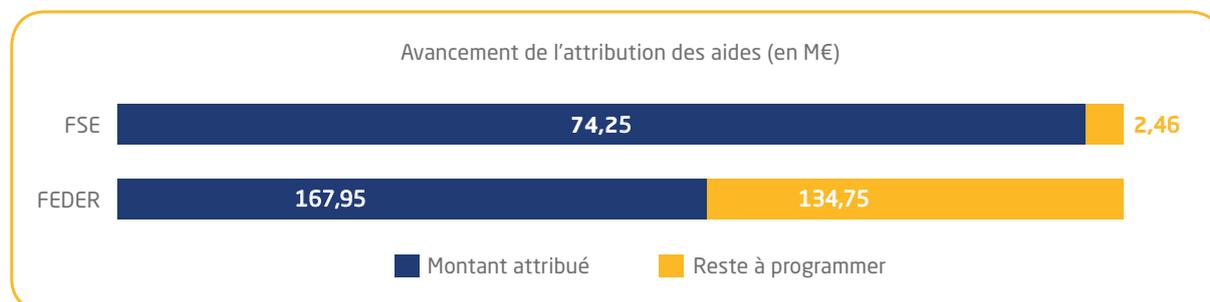
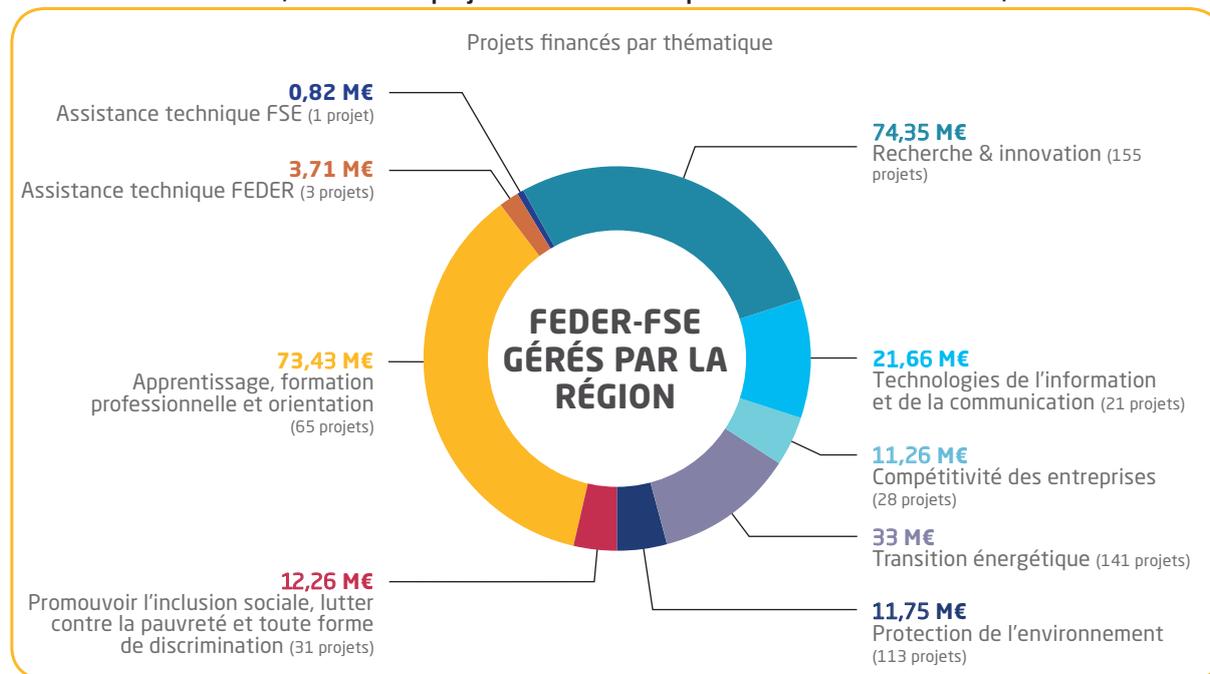
¹ Validation par la Commission européenne en octobre ²RAMO : Rapport annuel de mise en œuvre ³FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

⁴ Les 4 travaux d'évaluation sont répartis comme suit :

- FEDER numérique : impact du programme sur l'évolution du taux de raccordement et le développement des usages numériques
- FSE Orientation : impact du programme sur la professionnalisation des acteurs de l'orientation (service public régional de l'orientation - SPRO et Apprentibus).
- FSE Formation : impact du programme sur la validation du projet de parcours professionnel (dispositifs compétences clés et formation des personnes détenues).

L'AVANCEMENT DU PROGRAMME RÉGIONAL FEDER-FSE AU 31/12/2019

558 projets ont bénéficié d'une aide européenne au 31/12/2019, dont 492 projets au titre du FEDER pour un montant total de 167,95 M€ et 66 projets au titre du FSE pour un montant total de 74,25 M€.



EXEMPLES DE PROJETS FINANÇÉS EN PARTIE PAR LES FONDS EUROPÉENS

Parmi les projets soutenus, certains ont fait l'objet d'un article dans le magazine régional *Ma Région* diffusé dans toutes les boîtes aux lettres des Pays de la Loire. Voici quelques exemples de projets subventionnés par l'Europe.



REAMENAGEMENT DE LA GARE NORD DE NANTES

-  **PORTEUR** : Nantes Métropole
-  **DATE** : 2014-2023
-  **MONTANT** : 12 314 375,62 €
(dont 3 694 312, 69 € de FEDER, soit 30 %)
-  **LIEU** : Nantes (44)

Le réaménagement de la Gare nord porté par Nantes Métropole a été décidé à la suite des prévisions annonçant une forte augmentation de flux de voyageurs dans les années à venir. Le projet permet la reconfiguration des équipements de la gare et des espaces publics alentours.

Cet aménagement est réalisé dans l'optique d'améliorer la circulation des voyageurs en facilitant les liaisons piétonnes. Il aura pour objectif d'encourager les déplacements cyclables et l'utilisation des transports collectifs urbains mais également de faciliter l'accès des espaces publics dans le périmètre de la gare. Ce projet comporte l'installation d'un parvis piétonnier ainsi que la création d'itinéraires sécurisés et de stationnements pour les cyclistes.

LE FEDER a permis le soutien de la mission d'étude préalable, une enquête auprès des usagers, des travaux de terrassement et voirie, la pose en revêtement en béton, l'éclairage public, la fourniture et pose de mobilier urbain, l'aménagement végétal et son arrosage, l'installation d'abris vélo.

PEPITE

POLE ETUDIANT POUR L'INNOVATION, LE TRANSFERT, L'ENTREPRENARIAT

-  **PORTEUR** : ComUE Université Bretagne Loire*
-  **DATE** : 01/01/2019 - 31/12/2019
-  **MONTANT** : 468 712,50 €
(dont 164 049,38 € de FEDER, soit 35 %)
-  **LIEU** : Région Pays de la Loire (Angers, Laval, Le Mans, La Roche-Sur-Yon, Nantes et Saint-Nazaire)

PEPITE est un centre de ressources, de mise en réseaux et d'accompagnement mis en place depuis 2014.

Il permet aux étudiants et jeunes diplômés des Pays de la Loire d'être accompagnés vers la création d'entreprises. En 2019, PEPITE remplit son rôle d'accompagnateur et figure dans les priorités du Plan d'actions Entrepreneuriat 2020 de la Commission Européenne. Le dispositif coordonne ses actions de formation et d'accompagnement avec les territoires et les établissements d'enseignement supérieur.

L'opération PEPITE 2019 s'inscrit dans la continuité des années précédentes à travers trois axes. Le premier est celui de la sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat à travers la participation des chargés de mission lors d'événements organisés sur les campus universitaires ligériens. Le deuxième axe est dédié à l'accompagnement des étudiants-entrepreneurs. Pour cela, PEPITE pilote en 2019 le Statut National Etudiant Entrepreneur (SNEE) en Pays de la Loire afin de recruter des projets d'étudiants entrepreneurs. Enfin, le dernier axe vise à fédérer les acteurs du territoire (enseignants, accompagnateurs, tuteurs) autour de l'entrepreneuriat étudiant, à travers l'organisation de séminaires et comités locaux mais également interrégionaux.

PEPITE bénéficie de l'appui financier du FEDER au titre du soutien aux actions collectives d'accompagnement à la création d'entreprises.

* A la suite de la dissolution du ComUE Université Bretagne Loire en janvier 2020, l'Université de Nantes et l'Université de Rennes 1 portent désormais le dispositif PEPITE respectivement pour la région des Pays de la Loire et la région Bretagne.



© Participation des animateurs PEPITE UBL à l'Innovation Campus Day, marathon créatif de l'Université de Nantes

RENOVATION DE LA MAISON DE L'ENFANCE FAVREAU (CHOLET)

 **PORTEUR** : Ville de Cholet

 **DATE** : 2016-2020

 **MONTANT** : 1 132 439,10€
(dont 452 975,64€ de FEDER, soit 40 %)

 **LIEU** : Cholet (49)

La maison de l'enfance est située dans le quartier Favreau-Les Mauges qui fait partie des secteurs géographiques urbains d'intérêt régional. Sa rénovation s'inscrit à la fois dans la logique de l'agence nationale de rénovation urbaine et dans le grand plan de réhabilitation lancé par la ville de Cholet. Il s'agit d'un équipement multi-activités pour les familles et les enfants regroupant la protection maternelle infantile (PMI), l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, un service petite enfance de la ville de Cholet (Crèche et halte-garderie Tom Pouce) et des locaux mis à disposition du centre social du Planty.

L'opération de rénovation des bâtiments datant de 1978 consiste à revoir la fonctionnalité et l'accessibilité ainsi qu'à améliorer le confort thermique. Les objectifs du projet sont une image extérieure plus attractive, une meilleure performance énergétique ainsi qu'une augmentation de la capacité d'accueil.

Le FEDER a permis le soutien à la maîtrise d'œuvre, aux études de contrôle technique, aux travaux de démolition et désamiantage, aux travaux de rénovation (mise aux normes, isolation, réfection.).



© PIVETEAU BOIS

PROJET SCIERIE DU FUTUR

 **PORTEUR** : SAS PIVETEAU Bois

 **DATE** : 2017-2020

 **MONTANT** : 44 472 694,41 €
(976 275,98 € de FEDER, soit 21,83 %)

 **LIEU** : Sainte-Florence - Essarts en Bocage (85)

Porté par la SAS PIVETEAU Bois fabriquant de composants bois pour la construction, l'aménagement extérieur et le bois énergie, le projet de R&D « scierie du futur » consiste à mettre au point une scierie digitalisée et automatisée afin d'optimiser la transformation du bois.

L'objectif est de diversifier les usages du bois et de le substituer aux modes constructifs producteurs de carbone (béton, acier). Pour cela le projet mise sur le développement d'une offre compétitive et innovante en développant la gamme des produits à valeur ajoutée.

L'opération unique en France introduit l'utilisation de logiciels innovants et de scanners 3D à toutes les étapes du processus de transformation. Elle améliore la connaissance du bois mais également rentabilise son utilisation et évite ainsi le gaspillage de ressources. La digitalisation permet aussi de mettre au point un produit à haute valeur ajoutée, une nouvelle gamme de panneaux CLT (Cross Laminated Timber)* principalement importés d'Allemagne et d'Autriche. La production de CLT offre à la SAS PIVETEAU Bois la possibilité de renforcer son positionnement à l'export et en France.

* Panneaux de bois massif assemblés et destinés à former des murs, des toitures ou des planchers...

FAVORISER LA REUSSITE DES APPRENTIS DU CFA NATURE



PORTEUR : CFA Nature



DATE : 2018-2020



MONTANT : 525 705,60 €
(dont 262 852,80€ de FSE, soit 50%)



LIEU : La Roche-sur-Yon

Créé en 1968, l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLFPA) NATURE propose des formations du CAP au BTS, en voie scolaire, en apprentissage, et en formation pour adultes (CFPPA). Le CFA forme des apprentis dans deux domaines professionnels : le paysage et les métiers de l'agriculture.

Le projet accompagné par le FSE comporte 3 actions :

1. L'accompagnement des jeunes et des entreprises avec pour objectif d'amener les jeunes à l'obtention de leur diplôme tout en leur permettant une insertion professionnelle réussie. Le CFA NATURE s'appuie sur un poste de Conseillère jeunes / entreprises, avec des missions d'accompagnement socioéducatif pour notamment faire le lien entre les besoins des employeurs et les apprentis, assurer une veille sur le recrutement, suivre les apprentis en entreprise, participer à la promotion du CFA et assurer une réflexion autour des problématiques sociales et psychologiques des apprentis.

2. L'intégration de la vie de l'entreprise au sein des formations du CFA pour confirmer le projet professionnel de l'apprenti, et impliquer tout au long de la formation les entreprises et les maîtres d'apprentissage. Le CFA NATURE effectue chaque année des visites en entreprise pour établir un bilan de la progression professionnelle de l'apprenti.

3. Assurer l'égalité des chances de réussite pour tous. Les redoublants ou les jeunes qui n'arrivent pas à atteindre les objectifs de la formation bénéficient d'une aide particulière et d'un aménagement de leur emploi du temps pour travailler de façon plus approfondie sur certaines matières. Deux animatrices accompagnent les jeunes dans leurs difficultés d'apprentissage par l'utilisation d'outils pédagogiques innovants.



Résumé, à l'intention des citoyens,
du Rapport annuel de mise en œuvre
2020 pour l'année 2019 FEDER - FSE



www.europe.paysdelaloire.fr

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Pays de la Loire 2014-2020
Version	2019.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

Non validé

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE1

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013].....5

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.5

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....8

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....8

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013] 14

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a..... 14

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b..... 17

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a..... 19

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c..... 21

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a..... 24

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d..... 27

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a..... 29

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c..... 31

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e..... 34

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4f..... 39

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 5a..... 41

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6d..... 43

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6e..... 45

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 9b..... 47

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10ii 50

1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ..... 51

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 10ii..... 52

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7..... 54

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii 55

1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ..... 56

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 10iii..... 57

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7..... 59

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iv 60

1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ..... 61

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 10iv..... 62

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7..... 64

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8..... 65

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 9 66

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 9.....	67
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises.....	68
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance	69
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	71
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme.....	71
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013].....	72
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	73
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	74
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	75
6 PROBLÈMES ENTRAUVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	79
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	84
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	85
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....	86
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	88
10.1. Grands projets.....	88
10.2. Plans d'action communs.....	91
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	94
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	94
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	95
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	95
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	95
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	95
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	96
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations	96
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication.....	98
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement)	99
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	100
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	100

14.2.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	100
14.3.	Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales.....	100
14.4.	Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes 100	
14.5.	Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant.....	101
14.6.	Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées	101
15.	INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013]	102
16.	CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....	103
17.	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013].....	104
Documents		105
Résultats de la dernière validation		106

Non validé

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

La Région Pays de la Loire a été désignée autorité de gestion et la Direction régionale des finances publiques autorité de certification le 31 août 2016, par courrier du Premier ministre.

Synthèse de la réalisation du PO régional FEDER/FSE des Pays de la Loire au 31 décembre 2019

Le Rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) 2020 (validé au CRS du XX juillet 2020) a mis en avant la mise en œuvre effective du Programme opérationnel et des procédures de gestion.

1. Synthèse financière globale :

Au 31 décembre 2019, 558 dossiers ont été programmés dont 492 au titre du FEDER et 66 pour le FSE.

- **Synthèse pour le FEDER.**

La participation communautaire FEDER pour les 492 dossiers programmés s'élève à 167,95 M€ soit 55,47% de la maquette pour un coût total de 557,49 M€. 449 contrôles de service fait ont été certifiés pour un montant total de FEDER de 82,41 M€ et un coût total de dépenses de 263,96 M€.

L'axe 1 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation », bénéficiant de la dotation financière la plus conséquente (120,87 M€), a continué sa forte progression avec 74,35 M€ de FEDER programmés, soit 205,26 M€ de dépenses totales et un taux de dépenses certifiées représentant 40,55% de la maquette FEDER. La bonne consommation des crédits est liée notamment à la programmation de dossiers d'infrastructures de recherche (18,8 M€ de FEDER) et de soutien aux projets d'innovation (19,4 M€ de FEDER) aux montages financiers aboutis.

L'axe 2 « Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité » est programmé à 91,98%, soit 21,66 M€ de FEDER. La programmation est engagée sur la partie « usages » depuis 2016 (3,46 M€ de FEDER programmé, soit 76,05% de l'enveloppe). S'agissant des projets de déploiement du très haut débit (THD), malgré la complexité des projets et les retards pris jusqu'en 2017 liés à l'absence du régime d'aide dédié, 18,2M€ de FEDER sont programmés, soit 95,79% de la maquette.

Le taux de programmation de l'axe 3 « Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises » est de 64,39%, soit 11,26 M€ de FEDER. Cet axe est fortement sollicité par des

technopoles pour soutenir l'accompagnement d'entreprises en phase de pré-incubation, incubation et post-incubation. 20,19% de la maquette FEDER a déjà été effectivement versé aux bénéficiaires.

33 M€ de FEDER ont été programmés sur l'axe 4 « Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs » (44,83% de la maquette), dont 46 dossiers ITI. L'appel à projets relatif à la production d'énergie issue de sources renouvelables lancé en 2017 sur l'action 4.1.1 et les sept projets retenus permettront de mobiliser à terme la totalité de l'enveloppe (4 M€).

L'axe 5 « Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement » est fortement lié à l'approche territoriale (70% de l'enveloppe). La programmation des dossiers ITI a continué avec 7,77M€ de FEDER programmé. La programmation des dossiers de réseaux des espaces protégés reste dynamique avec un taux de programmation de 63,71%, soit 5,7M€ de FEDER (87 opérations).

Sur l'axe 6 « Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination » 31 dossiers relatifs à des aménagements d'espaces publics, culturels ou sportifs dans des quartiers relevant de la politique de la ville ont été programmés, représentant 12,26M€ de FEDER. Cet axe relève entièrement de l'approche territoriale.

Enfin, sur l'axe 8 relatif à l'assistance technique, les 3 dossiers programmés représentent un montant de 3,71M€ de FEDER (44,15% de la maquette).

- **Synthèse pour le FSE.**

Au 31 décembre 2019, le montant FSE programmé sur l'axe 7 est de **73,43 M€ (99,00% de l'axe)**. De plus, 455 contrôles de service fait ont été certifiés fin 2019, représentant 31,75 M€ de FSE et 63,50 M€ de dépenses (sur 52 opérations). La répartition de la programmation est la suivante :

- PI 10.2 : 4 dossiers programmés portés par les Universités d'Angers et de Nantes (OS 2) et par le CNEAP, chef de file de quatre lycées agricoles privés (OS1 et 2) portant sur un total de 1,57M€ de FSE soit 2,13% de l'axe. Une enveloppe de 2,934M€ est disponible sur cette PI.
- PI 10.3 : programmation la plus importante avec un montant total de 70,25 M€, soit 94,71% de l'axe pour 57 dossiers.
- PI 10.4 : programmation de 1,61 M€, soit 2,17% de l'axe pour 4 dossiers dont « l'ApprentiBus » destiné à promouvoir les métiers de l'apprentissage en 2018 et 2019.

Enfin sur l'axe 9 relatif à l'assistance technique, un dossier a été programmé en 2016 à hauteur de **816 737 €, soit 32,13% de l'axe** et autant de DPN. Deux CSF ont été certifiés fin 2019.

2. Synthèse de l'avancement physique du programme :

L'ensemble des cibles du cadre performance ont été atteintes fin 2018 (données nettes après vérification nécessaires sur leur complétude et sur l'éligibilité du public).

S'agissant des indicateurs financiers FEDER et FSE, respectivement 459 et 457 contrôles de service fait (pour 344 opérations FEDER et 53 opérations FSE ayant fait l'objet à minima d'un CSF) ont été certifiés.

Non validé

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	<p>Au 31 décembre 2019, 155 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 74,35M€, soit 61,52% de la maquette FEDER - axe 1 (120,87M€), dont 14,48M€ programmés en 2019.</p> <p>PI 1.a – OS 1.1 Action 1.1.1 : Programmation constante (18,82% des crédits programmés, 52 dossiers). Action 1.1.2 : Forte progression de la programmation (54,41% de crédits UE consommés, 18 opérations) Action 1.1.3 : Les 5 dossiers programmés permettent de consommer 78,6% de l'enveloppe.</p> <p>Sur la PI 1.a, 74 contrôles de service fait (CSF) ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 77,19M€, soit 24,17M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p> <p>PI 1.b – OS 1.2 Action 1.2.1 : 91,6% de l'enveloppe prévisionnelle programmée, soit 19,4M€ de FEDER (27 opérations). Action 1.2.2 : 81,86% de l'enveloppe prévisionnelle ont été programmés (26 opérations). Action 1.2.3 : 73,17% de l'enveloppe prévisionnelle ont été programmés (27 opérations).</p> <p>Sur la PI 1.b, 89 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 31,41M€, soit 12,94M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p> <p>La révision du PO FEDER-FSE 2014-2020 en 2018 a permis d'ajuster la maquette aux besoins identifiés (+3,168M€ sur l'axe 1) sur le territoire ainsi que les objectifs associés.</p>
2	Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité	<p>Au 31 décembre 2019, 21 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 21,66M€, soit 91,98% de la maquette FEDER axe 2 (23,55M€).</p> <p>PI 2.a – OS 2.1</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Action 2.1.1 : Les retard de programmation des opérations dédiées au déploiement du très haut débit, du fait de la publication tardive du régime d'aide dédié, ont été largement comblés. Les 3 dossiers programmés représentent 18,2M€ de FEDER, soit 95,79% de la maquette.</p> <p>Sur la PI 2.a : 5 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 27,35M€, soit 7,23M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p> <p>PI 2.c – OS 2.2 Action 2.2.1 : 18 dossiers programmés pour 3,46M€ de FEDER, soit 76,05% de la maquette.</p> <p>Sur la PI 2.c : 19 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 7,6M€, soit 1,87M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p> <p>Le Comité régional de suivi du 23 mars 2017 a fermé ce dispositif au regard des dossiers déposés et identifiés à brève échéance. 24 CSF ont été certifiés, représentant 9,11M€ de FEDER versés.</p>
3	Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises	<p>Au 31 décembre 2019, 28 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 11,23M€, soit 64,39% de la maquette FEDER - axe 3 (17,43M€).</p> <p>PI 3.a – OS 3.1 Action 3.1.1 : 16 dossiers ont été programmés représentant 66,83% de la maquette, soit 5,68M€ de FEDER.</p> <p>Sur la PI 3.a : 25 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 10,2M€, soit 3,52M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p> <p>PI 3.d – OS 3.2 Action 3.2.1 : 12 dossiers ont été programmés, représentant 62,08% de l'enveloppe FEDER prévisionnelle.</p> <p>Sur la PI 3.d : 9 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 4,56M€, soit 1,65M€ de FEDER versé aux bénéficiaires.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		La révision du PO FEDER/FSE 2014-2020 en 2018 a permis d'ajuster la maquette au sein de l'axe 3 (réduction des crédits affectés à l'action 3.2.1), compte tenu du niveau de programmation actuel et des besoins identifiés sur le territoire.
4	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs	<p>Fin 2019, 141 dossiers programmés pour 33M€ de FEDER, soit 44,83% de la maquette axe 4 (73,6M€).</p> <p>PI 4a – OS 4.1 Action 4.1.1 : aucun dossier programmé (cf. section 2 - en 2017 lancement d'un appel à projets) Action 4.1.2 (ITI) : 2 dossiers programmés, soit 92,99% de la maquette.</p> <p>Sur la PI 4.a : 2 CSF certifiés, représentant 4,83M€ de dépenses et 780K€ de FEDER.</p> <p>PI 4c – OS 4.2 Action 4.2.1 : 64 dossiers programmés, soit 54,13% de la maquette (6,77M€ de FEDER), 10 opérations en cours de programmation. 44 CSF certifiés pour un montant total de dépenses de 21,19M€ et 3,35M€ de FEDER Action 4.2.2 : 9 dossiers programmés, dont 5 en 2019 (2,09M€ de FEDER). Action 4.2.3 (ITI) : 13 dossiers programmés, dont 7 en 2019 (1,73M€ de FEDER) Action 4.2.4 (ITI) : 2 dossier programmé (73K€ de FEDER)</p> <p>Sur la PI 4.c : 78 CSF certifiés 27,95M€ de dépenses, soit 5,45M€ de FEDER</p> <p>PI 4e – OS 4.3 Action 4.3.1 et 4.3.2 : 11 dossiers programmés, soit 42,49% de la maquette (8,41M€). 12 CSF certifiés pour 17,82M€ de dépenses, soit 4,41M€ de FEDER</p> <p>PI 4e – OS 4.4 Action 4.4.1 (ITI) : 8 dossiers programmés (1,04M€ de FEDER), soit 20,95% de la maquette. 9 CSF certifiés pour 2,61M€ de dépenses, soit 851K€ de FEDER</p> <p>PI 4e – OS 4.5 Action 4.5.1 (ITI et territoires ruraux) : 21 dossiers programmés, soit 57,77% de la maquette (2,59M€ de FEDER). 14 CSF certifiés pour 4,57M€ de dépenses, soit 1,18M€ de FEDER</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>PI 4f – OS 4.6 Action 4.6.1 : 11 dossiers programmés, soit 78% de la maquette. 10 CSF ont été certifiés, soit 6,26M€ de dépenses et 2,16M€ de FEDER versé.</p> <p>Les dialogues de gestion 2019 avec les iTi ont permis de connaître, de manière actualisée, les besoins de financement identifiés par ces dernières sur leur territoire. La mise en œuvre de la fongibilité a permis de faire évoluer leur maquette au sein de l'axe 4, conformément à ces besoins de financement. Au 31 décembre 2019, 46 dossiers présentés par les 9 iTi urbains ont été programmés, représentant 10,28 M€ de FEDER. Les CSF certifiés ont permis de verser 3,8 M€ de FEDER aux porteurs de projets.</p>
5	Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement	<p>Au 31 décembre 2019, 113 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 11,75M€, soit 39,89% de la maquette FEDER pour l'axe 5 (29,45M€).</p> <p>PI 5.a – OT 5 – OS 5.1 Actions 5.1.1 et 5.1.2 (ITI et territoires ruraux) : 9 dossiers ont été programmés, soit 7,26% de la maquette. 4 dossiers sont en cours de programmation et 22 opérations ont été identifiées, permettant de consommer l'intégralité de la maquette.</p> <p>PI 6.d – OT 6 – OS 5.2 Action 5.2.1 (ITI) : 10 dossiers ont été programmés pour 1,17€ de FEDER, soit 23,75% de la maquette (4,92M€). 6 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 2,05M€, soit 646K€ versé au bénéficiaire.</p> <p>Action 5.2.2 : 88 dossiers ont été programmés pour 5,7M€ de FEDER, soit 63,71% de l'enveloppe. 80 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 7,08M€, soit 3,36M€ de FEDER versés aux bénéficiaires.</p> <p>PI 6.d – OT 6 – OS 5.3 Action 5.3.1 (ITI) : 6 dossiers ont été programmés pour un montant FEDER de 4,33M€, soit 54,05% de l'enveloppe FEDER. 5 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 9,48M€, soit</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>2,97M€ de FEDER versé aux bénéficiaires. 3 opérations sont en cours d'instruction et 11 dossiers sont déposés pour être instruits, représentant 4,3M€ de FEDER.</p> <p>Les dialogues de gestion avec chacune des agglomérations porteuses d'une démarche iTi en 2019 ont permis de connaître les besoins de financement identifiés par ces dernières sur leur territoire, au niveau de chacun des axes concernés. La mise en œuvre de la fongibilité a permis de faire évoluer leur maquette au sein de l'axe 5, conformément à ces besoins de financement.</p> <p>Au 31 décembre 2019, 22 dossiers présentés par les 9 iTi urbains ont été programmés, représentant 7,77 M€ de FEDER. Les CSF certifiés ont permis de verser 3,7 M€ de FEDER aux porteurs de projets.</p>
6	Promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination	<p>Au 31 décembre 2019, 31 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 12,26M€, soit 41,62% de la maquette FEDER pour l'axe 6 (29,45M€). 22 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 19,6M€, soit 7,4M€ de FEDER versé</p> <p>Après un retard de la programmation des opérations relevant de l'action 6.1 (conventionnement tardif avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine dans le cadre du nouveau plan national de rénovation urbaine et impacts de la loi Notre en terme de recomposition territoriale), la programmation est désormais largement effective. 3 opérations sont actuellement en cours d'instruction et 13 demandes de subvention FEDER ont été déposées sur cette action.</p>
7	Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie	<p>Au 31 décembre 2019, 65 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 73,43M€, soit 99% de la maquette FSE pour l'axe 7. 455 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 64,18M€, soit 32,09M€ de FSE versé.</p> <p>Quelques dossiers sont identifiés notamment sur la PI 10.4 pour permettre la consommation de la maquette d'ici fin 2020 (dont 5 Orientibus et 3 porteurs potentiels sur l'OS 7.6).</p>
8	Assistance technique FEDER	<p>Au 31 décembre 2019, 3 dossiers ont été programmés pour une participation communautaire de 3,71M€, soit 44% de la maquette. Le CSF correspondant aux dépenses de personnel du service FEDER de la Région ainsi que celui des dépenses de communication sur les années 2014-2016 ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 2,78M€, soit 1,39M€ de FEDER.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
9	Assistance technique FSE	1 dossier programmé pour 816 737 €, soit 32,13 % de la maquette. Il concerne les dépenses de personnel du service gestionnaire du FSE au sein de la Région. 2 CSF ont été certifiés pour un montant total de dépenses de 1,56 M€, soit 782 091 € de FSE versé.

Non validé

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	584,00			66,25			Le Système d'information permet désormais d'extraire les valeurs réalisées et validées dans un CSF. Cela explique l'écart négatif entre la donnée réalisée au titre de l'année 2017 et celle réalisée au titre de l'année 2018.
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	584,00			99,75			
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	1 208,00			1349			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	1 208,00			2049			
F	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m²	Plus développées	86 001,00			31112,15			Cet indicateur relève du cadre de performance. L'objectif intermédiaire est atteint à 153%.
S	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m²	Plus développées	86 001,00			59995,57			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	45,25			150,75			3,50		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	89,75			57,75			48,75		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	998,00			458,70			34,50		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	1 397,00			960,00			703,20		
F	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	37 703,15			24 246,15			2 400,00		
S	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	49 302,00			46 903,00			37 222,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00					
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	32,00					
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00					
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	547,00					
F	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	0,00					
S	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	29 876,00					

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1 - Rattraper une partie du retard de la région dans les domaines de recherche et d'innovation en lien avec les spécialisations intelligentes

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES-1	Part de la DIRDA par rapport au PIB	Pourcentage	Plus développées	0,38	2011	0,49			Donnée actualisée pour l'année 2015 : 0,48% Donnée actualisée pour l'année 2014 : 0,46%

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES-1	Part de la DIRDA par rapport au PIB							0,48	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES-1	Part de la DIRDA par rapport au PIB	0,46	

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 752,00			640			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 752,00			1594			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	865,00			832			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	865,00			1049			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	326,00			226,00			25,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 361,00			592,00			485,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	424,00			416,00			35,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	798,00			365,00			308,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	155,00					
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00					
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	154,00					

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Objectif spécifique	1 - Accroître les projets innovants pour les entreprises dans les domaines de spécialisations intelligentes

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES-2	Evolution de la DIRD Entreprises par rapport au PIB	ratio	Plus développées	0,79	2011	1,01			Donnée actualisée pour l'année 2015 : 76 % Donnée actualisée pour l'année 2014 : 75 %
RES-3	Taux d'innovation dans les PME régionales dans le secteur des industries manufacturières	Pourcentage d'innovation	Plus développées	57,20	2012	66,60			Aucune actualisation possible par rapport à la valeur de référence. Données INSEE sur les sociétés innovantes par type d'innovation selon la région, issues de l'enquête CIS 2016 indique pour les Pays de la Loire : <ul style="list-style-type: none"> - 8957 sociétés innovantes – ensemble de sociétés ; - 3079 sociétés technologiquement innovantes ; - 1800 sociétés innovantes en produits ; - 2251 sociétés innovantes en procédés ; - 3778 sociétés non technologiquement innovantes ; - 3220 sociétés innovantes en organisation ; - 2291 sociétés innovantes en marketing. Les résultats de l'enquête « Capacité à innover et stratégie 2018 paraîtront en mars 2020 (pour les données provisoires) et juin 2020 (données définitives), avec une publication dans Insee Résultats au second semestre 2020

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES-2	Evolution de la DIRD Entreprises par rapport au PIB							0,76	
RES-3	Taux d'innovation dans les PME régionales dans le secteur des industries manufacturières							0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES-2	Evolution de la DIRD Entreprises par rapport au PIB	0,75	
RES-3	Taux d'innovation dans les PME régionales dans le secteur des industries manufacturières	0,00	

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	Plus développées	2 320,00			744			Cet indicateur relève du cadre de performance. Dans le cadre de la révision du PO validée par la CE en novembre 2018, l'objectif intermédiaire est passé à 200 CI. L'objectif est atteint à 113 %
S	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	Plus développées	2 320,00			2443			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	226,00			0,00			0,00		
S	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	2 443,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	0,00					
S	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	0,00					

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	1 - Déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire régional en ciblant les communautés d'innovation

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES-4	Taux de couverture par le très haut débit des communautés d'innovation prioritaires	pourcentage	Plus développées	3,80	2013	100,00	XX		estimation régionale du nombre de sites « Communautés d'Innovation » raccordés (ou raccordables) au 31/12/2018 de 680 au niveau régional, soit un taux couverture de 12,24%.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES-4	Taux de couverture par le très haut débit des communautés d'innovation prioritaires	12,24		11,22		7,02		6,12	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES-4	Taux de couverture par le très haut débit des communautés d'innovation prioritaires	4,99	

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	Nombre de jeux de données	Plus développées	1 300,00			1			
S	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	Nombre de jeux de données	Plus développées	1 300,00			49			
F	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	Nombre de comptes	Plus développées	550 000,00			641649			
S	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	Nombre de comptes	Plus développées	550 000,00			222833			La révision du PO en 2018 a permis d'ajuster la valeur cible 2023 de cet indicateur. Les données valorisées représentent les comptes « actifs » déployés sur le portail E-LYCO.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	1,00			0,00					
S	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	16,00			775,00					
F	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	473 665,00			124 234,00					
S	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	185 390,00			185 390,00			60 629,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	0,00					
S	REA-3	Nombre de jeux de données disponibles sur les plateformes financées par le FEDER	0,00					
F	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	0,00					
S	REA4	Nombre de comptes élèves/enseignants déployés sur le portail E-LYCO	0,00					

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	1 - Accroître l'offre de services numériques et les usages associés

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES-5	Nombre de jeux de données téléchargés sur la plateforme régionale	Nombre de jeux de données téléchargés	Plus développées	11 294,00	2013	88 400,00	349 500		<p>Au cours de l'année 2019 la Région a conventionné avec le Département de la Vendée, e-collectivité Vendée, Geo Vendée, La Roche-sur-Yon Agglomération, le Département de la Mayenne, le Centre de Gestion de la Mayenne, le Département du Maine-et-Loire et Mauges Communauté, afin de leur permettre d'ouvrir leur propre plateforme Open Data.</p> <p>Sur la plateforme Data.paysdelaloire.fr on constate que 349 500 jeux de données ont été téléchargés au cours de l'année 2019, soit une moyenne de 29 125 téléchargements par mois.</p> <p>Ce chiffre s'explique notamment par le fort taux de téléchargement de données de transport comme celles du réseau TAN ou du réseau Impulsyon à la Roche-sur-yon.</p> <p>Dans le même temps, la plateforme a généré 6 730 000 requêtes API soit une moyenne de près de 560 833 requêtes API par mois.</p> <p>Les données produites par la Région générant le plus de requêtes API sont celles des Aides économiques, des développeurs économiques, du déploiement de la fibre.</p> <p>Les données produites par la Région générant le plus de téléchargements sont celles des communes des Pays de la Loire, des lignes ALEOP, du soutien aux maisons de santé.</p>
RES-6	Nombre de visites mensuelles sur le portail E-lyco par les élèves et les enseignants	Nombre de visites	Plus développées	2 256 371,00	2014	2 820 463,00	1 606 193		<p>L'année 2018 a été une période de transition très importante puisque, comme l'impose le code des marchés publics, la Région Pays de la Loire a procédé à une remise en concurrence de la solution d'ENT à travers un nouvel appel d'offre, pour un marché de deux ans renouvelables une fois. Au terme de la consultation, le marché a été attribué à un nouveau prestataire, ItsLearning, qui a déployé en septembre 2018 son outil d'ENT (e-lyco 3) en remplacement du produit de la société Kosmos, titulaire du marché précédent. Ce nouvel outil n'est plus cofinancé par le FEDER. On observe une reprise des usages sur l'année 2019 notamment grâce à l'amélioration des qualités techniques de la plateforme et à la promotion qui en est faite par les experts utilisateurs. Pendant La crise sanitaire de la covid 19, l'outil a permis d'assurer la continuité pédagogique et les usages ont explosés.</p>

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES-5	Nombre de jeux de données téléchargés sur la plateforme régionale	160 918,83		132 428,60		71 878,00		54 929,00	
RES-6	Nombre de visites mensuelles sur le portail E-lyco par les élèves et les enseignants	1 563 255,00		2 751 048,00		2 818 997,00		2 251 672,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES-5	Nombre de jeux de données téléchargés sur la plateforme régionale	19 537,00	
RES-6	Nombre de visites mensuelles sur le portail E-lyco par les élèves et les enseignants	2 256 371,00	

Non validé

Axe prioritaire	3 - Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 107,00			348			Donnée nette de doubles comptes. Indicateur relevant du cadre de performance. L'objectif intermédiaire de 463 entreprises (PI 3a et 3d) est atteint à 283 %.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 107,00			920			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	57,00			348			Donnée nette de doubles comptes
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	57,00			920			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	1 050,00			347			Donnée nette de doubles comptes
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	1 050,00			920			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	515,00			269			Donnée nette de doubles comptes
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	515,00			512			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	106,00			503,2			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	106,00			1088			Ce chiffre est réajusté à l'achèvement des opérations en fonction des emplois réellement créés

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	348,00			123,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	775,00			619,00			426,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	348,00			150,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	775,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	347,00			123,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	775,00			619,00			426,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	269,00			129,00			0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	397,00			286,00			208,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	472,20			44,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	958,00			770,00			543,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	366,00					
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00					
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00					
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00					
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	366,00					
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00					
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	163,00					
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00					
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	493,00					

Axe prioritaire	3 - Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	1 - Favoriser le renouvellement et l'accroissement du tissu économique en accompagnant la création d'entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES-7	Nombre de création d'entreprises	Nombre d'entreprises	Plus développées	22 168,00	2012	41 879,00	33 058		Données brutes : source INSEE (y compris miro-entrepreneurs)

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES-7	Nombre de création d'entreprises	26 731,00		23 098,00		21 963,00			

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES-7	Nombre de création d'entreprises	22 979,00	

Axe prioritaire	3 - Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	516,00			962			Donnée nette de doubles comptes Indicateur relevant du cadre de performance. L'objectif intermédiaire de 463 entreprises (PI 3a et 3d) est atteint à 283 %
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	516,00			1967			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	516,00			962			Donnée nette de doubles comptes
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	516,00			1641			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	962,00			233,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 727,00			1 051,00			749,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	962,00			233,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 401,00			855,00			749,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	90,00					
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00					
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	90,00					

Axe prioritaire	3 - Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	1 - Accroître la compétitivité des PME pour faire face aux mutations économiques

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES-8	Evolution moyenne du chiffre d'affaire des PME participant au dispositif DINAMIC Entreprises	pourcentage d'évolution	Plus développées	8,20	2013	8,20			En 2017, Banque de France a transmis les résultats d'une étude menée de 2011 à 2015 sur 3 millésimes d'entreprises. (entrées dans le dispositif DINAMIC en 2011, 2012 et 2013). L'étude d'évolution conclue à une évolution moyenne du CA telle que : +22,7% pour les 147 PME entrées en 2011 ; +14% pour les 141 PME entrées en 2012 ; +13,3% pour les 192 PME entrées en 2013. La moyenne de ce résultat est une évolution du CA de 16,38% en 2015 pour les PME participant au dispositif DINAMIC entreprises. La dernière étude menée par Banque de France (2019) constate une augmentation du chiffre d'affaire de 18.6% pour les entreprises entrées entre 2012 et 2015 dans le dispositif Dinamic, 2ans après avoir suivi le programme, et 39.1% 4 ans après avoir suivi le programme.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES-8	Evolution moyenne du chiffre d'affaire des PME participant au dispositif DINAMIC Entreprises	39,1						16,38	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES-8	Evolution moyenne du chiffre d'affaire des PME participant au dispositif DINAMIC Entreprises	8,20	

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	12,00			3			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	12,00			3,3			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	2 393,00			500			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	2 393,00			7047			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	3,00			0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	4,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	500,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	3 000,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00					
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00					
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00					
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00					

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	1 - Accroître la production d'énergie issue de sources renouvelables

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES-9	Production annuelle régionale d'énergie issue de sources renouvelables	ktep	Plus développées	510,00	2008	1 287,00	906,00		Précision sur l'intitulé pour l'actualisation de la donnée : "Production annuelle régionale d'énergie issue de sources renouvelables (hors carburant)" Donnée 2018 : 906 ktep - Source BASEMIS 2018 (Rapport basé sur des données 2016). La donnée est actualisée tous les 2 ans, la prochaine donnée sera communiquée en 2020

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES-9	Production annuelle régionale d'énergie issue de sources renouvelables	906,00		800,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES-9	Production annuelle régionale d'énergie issue de sources renouvelables	740,00	

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	4 870,00			1542			Indicateur relève du cadre de performance. L'objectif intermédiaire est de 1392 ménages. Il est atteint à 106%.
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	4 870,00			3619			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	2 212 861,00			1 024 413			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	2 212 861,00			7823819			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	7 165,00			2329,18			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	7 165,00			6912,62			
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	1 743 578,00			721778			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	1 743 578,00			2580009			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 479,00			564,00			53,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	2 813,00			1 435,00			944,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	169 759,00			169 759,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	6 234 884,00			220 431,00			220 431,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 489,99			802,26			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	5 415,77			2 029,55			1 293,58		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	330 612,00			120 518,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	1 466 312,00			117 470,00			117 470,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00					
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	166,00					
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00					
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	57 607,00					
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00					
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	212,50					
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00					
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00					

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	1 - Améliorer la performance énergétique des logements et bâtiments publics

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES10	Consommation globale d'énergie finale pour le secteur résidentiel et tertiaire	ktep	Plus développées	3 700,00	2008	3 000,00	3319,00		Donnée obtenue tous les 2 ans. Source : rapport BASEMIS (Air Pays de la Loire) Précision sur l'intitulé et les données valorisées pour l'actualisation : "Consommation d'énergie finale pour le secteur résidentiel et tertiaire corrigée du climat" Donnée 2018 : 3 319 ktep - Source BASEMIS 2018 (Rapport basé sur des données 2016). La donnée est actualisée tous les 2 ans. La prochaine actualisation sera disponible courant 2020.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES10	Consommation globale d'énergie finale pour le secteur résidentiel et tertiaire	3 319,00		3 256,00					

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES10	Consommation globale d'énergie finale pour le secteur résidentiel et tertiaire	3 256,00	

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	4 116,00			9125			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	4 116,00			12320			
F	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	Plus développées	106 400,00			67125,52			Indicateur relevant du cadre de performance. L'objectif intermédiaire est de 30 400m². Fin 2018, il est atteint à 188 %
S	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	Plus développées	106 400,00			89171			
F	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	Plus développées	96,00			29,29			Indicateur relevant du cadre de performance. L'objectif intermédiaire est de 26 km. Fin 2018, il est atteint à 113 %
S	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	Plus développées	96,00			47,93			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	1 496,00			228,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 427,00			2 794,00			2 420,00		
F	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	57 185,68			0,00			0,00		
S	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	91 533,00			33 321,00			635,00		
F	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	29,25			0,60			0,00		
S	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	38,73			3,88			0,60		

(I)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00					
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00					
F	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	0,00					
S	REA-5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	0,00					
F	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	0,00					
S	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	0,10					

Non validé

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	1 - Accroître le recours aux transports collectifs

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES11	Pourcentage de la population régionale utilisant les transports en commun (bus, car, tramway, train)	pourcentage de personne	Plus développées	6,20	2010	10,00	XX		Données actualisées (2014, parues en juin 2017). Source INSEE "Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, lieu de travail et moyen de transport en 2014". Précision sur l'intitulé et les données valorisées pour l'actualisation : " Pourcentage de la population régionale utilisant les transports en commun (mode de transport principal utilisé le plus souvent pour aller travailler, par les personnes qui ont un emploi)" Pas d'actualisation pour 2019
RES12	Pourcentage de la population régionale utilisant un véhicule automobile	pourcentage de personnes	Plus développées	71,00	2010	65,00	XX		Données actualisées (2014, parues en juin 2017). Source INSEE "Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, lieu de travail et moyen de transport en 2014". Précision sur l'intitulé et les données valorisées pour l'actualisation : " Pourcentage de la population régionale utilisant un véhicule automobile (mode de transport principal utilisé le plus souvent pour aller travailler, par les personnes qui ont un emploi)" Pas d'actualisation pour 2019

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES11	Pourcentage de la population régionale utilisant les transports en commun (bus, car, tramway, train)			9,00		7,00			
RES12	Pourcentage de la population régionale utilisant un véhicule automobile			58,00		78,60			

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES11	Pourcentage de la population régionale utilisant les transports en commun (bus, car, tramway, train)		
RES12	Pourcentage de la population régionale utilisant un véhicule automobile		

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	2 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les agglomérations

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES13	Population régionale couverte par un plan climat-énergie territoire	personnes	Plus développées	1 859 256,00	2018	2 317 977,00	3 543 269,00		<p>Diminution du nombre de personnes couvertes par un PCAET, un double-zonage ayant été pris en compte lors de la fixation de la valeur de référence.</p> <p>Avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17/08/2015 les PCET deviennent PCAET et les porteurs sont uniquement les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 hab.</p> <p>Donnée 2019 : Population régionale officielle au 01/01/2019 (données 2016-ORES) : 3 833 965 habitants. 3 543 269 habitants couverts par un PCAET, soit 92% de la population couverte par un PCAET :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PCAET obligés adoptés (3) : 1 050 537 hab. - PCAET obligés en cours (35) : 2 321 631 hab. - PCAET volontaires en cours (6) : 171 101 hab.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES13	Population régionale couverte par un plan climat-énergie territoire	3 225 720,00		1 859 256,00				2 028 404,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES13	Population régionale couverte par un plan climat-énergie territoire	2 028 404,00	

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	3 - Accroître l'utilisation des modes de déplacements doux

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES14	Part des modes doux dans les déplacements locaux du lundi au vendredi	Pourcentage de personnes	Plus développées	20,80	2008	29,00			Données actualisées (2014, parues en juin 2017). Source INSEE "Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe, lieu de travail et moyen de transport en 2014". L'enquête indique que 7% des actifs utilisent le vélo comme moyen de transport principal et 13% la marche à pied. A noter également que 13% indiquent ne pas avoir de déplacement pour se rendre sur leur lieu de travail. Précision sur l'intimité et les données valorisées pour l'actualisation : "Pourcentage de la population régionale se déplaçant à vélo ou à pied (mode de transport principal utilisé le plus souvent pour aller travailler par les personnes ayant un emploi)" La donnée transmise pour l'année 2015 ne concernerait que les déplacements à vélo (donc plus restrictive que l'indicateur prévu). Pas d'actualisation pour 2019

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES14	Part des modes doux dans les déplacements locaux du lundi au vendredi			20,00				2,40	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES14	Part des modes doux dans les déplacements locaux du lundi au vendredi		

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4f - Favoriser la recherche et l'innovation concernant les technologies à faible émission de carbone et l'adoption de telles technologies

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4f

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	22,00			6			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	22,00			15			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	5,00			0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	11,00			0,00			7,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00					
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00					

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
Priorité d'investissement	4f - Favoriser la recherche et l'innovation concernant les technologies à faible émission de carbone et l'adoption de telles technologies
Objectif spécifique	1 - Augmenter le nombre d'entreprises intégrant les éco-filières

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES15	Evolution du nombre d'entreprises engagées dans les éco-filières	Entreprises	Plus développées	682,00	2014	750,00	1 230		Source base Diane (Astree) 725 établissements dénombrés au 31.12.2019 et 1 230 en incluant les établissements n'ayant pas renseignés la case de tranche d'effectifs

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES15	Evolution du nombre d'entreprises engagées dans les éco-filières	1 105,00							

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES15	Evolution du nombre d'entreprises engagées dans les éco-filières	761,00	

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 5a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	84 727,00			7468			
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	84 727,00			7800			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	754,00			0,00			0,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	6 750,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00					
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00					

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes
Objectif spécifique	1 - Réduire la vulnérabilité des populations et des entreprises face aux inondations et submersions marines

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES16	Part de population vivant dans des zones à risques couverte par ces PPRI	Personnes	Plus développées	1 739 139,00	2014	2 248 521,00	2 208 320,00		Source : DREAL Donnée 2019 : population municipale 2017, géographie communale au 01/01/2020 - 2 208 320 habitants situés dans une commune couverte par un PPRI approuvé ou prescrit.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES16	Part de population vivant dans des zones à risques couverte par ces PPRI	2 170 714,00		2 039 030,00				2 066 223,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES16	Part de population vivant dans des zones à risques couverte par ces PPRI	1 739 139,00	

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	366 062,00			494033 225			Cet indicateur relève du cadre de performance. L'objectif intermédiaire est de 105 066 ha. Fin 2018, il est atteint à 322 %
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	366 062,00			1021737,77			A la programmation, il n'est pas possible de retirer les double-zonages, c'est pourquoi la valeur prévisionnelle est réajustée à la réalisation des opérations.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	338 816,00			192 634,32			97 639,60		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	866 714,83			434 521,20			205 015,04		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	13 443,00					
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	71 624,00					

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	1 - Renforcer les fonctionnalités des espaces protégés par une gestion adaptée

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES17	Evolution de la superficie du territoire protégé	pourcentage d'espaces protégés	Plus développées	25,65	2014	27,00	25,96		<p>Constat d'une erreur de définition du contour de l'indicateur : les ZNIEFF ne sont pas des espaces protégés et les réserves naturelles nationales doivent être incluses. Les valeurs transmises prennent en compte ce besoin d'évolution du périmètre.</p> <p>Les différences constatées en 2019 par rapport à la donnée 2018 sont liées à une actualisation des données sur les réserves naturelles régionales (RNR), qui a notamment permis de récupérer toutes les dates de création et renforcer la précision de la donnée.</p>

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES17	Evolution de la superficie du territoire protégé	25,95		26,09		26,06		25,75	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES17	Evolution de la superficie du territoire protégé	25,65	

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 6e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	Hectares	Plus développées	27,11			14,4			
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	Hectares	Plus développées	27,11			19,9			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	2,65			0,35			0,00		
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	14,40			8,50			8,15		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	0,00					
S	CO22	Réhabilitation des sols: Superficie totale de sols réhabilités	0,00					

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit
Objectif spécifique	1 - Redonner une vocation aux sites urbains pollués de la région

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES18	Taux de friches reconverties	pourcentage de friches reconverties	Plus développées	0,00	2014	41,11			<p>Une étude réalisée à partir des plans d'action des investissements territoriaux intégrés (iTi) (relatifs à la condition ex-ante G7) a permis d'établir une valeur de référence de 0 en 2015 et une cible de 41,11% pour 2023 (analyse validée par la Commission européenne (ARES(2015)3819224 contribution AG – ARES(2015)4460602 validation CE).</p> <p>Aucune actualisation n'est actuellement disponible par rapport à la valeur de référence.</p> <p>Une évolution de l'indicateur pourra être envisagée pour mettre en lumière une donnée sur le territoire ligérien.</p>

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES18	Taux de friches reconverties							0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES18	Taux de friches reconverties	0,00	

Axe prioritaire	6 - Promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 9b

(I)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	57 745,00			78935			
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	57 745,00			113232,5			
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	73 237,00			21490,4			Cet indicateur relève du cadre de performance. L'objectif est atteint à 150%
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Mètres carrés	Plus développées	73 237,00			32717,29			
F	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	Personnes	Plus développées	783 245,00			208693			
S	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	Personnes	Plus développées	783 245,00			320738			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(I)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	33 594,00			19 786,00			0,00		
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	91 266,00			48 436,00			9 650,00		
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	20 352,00			0,00			0,00		
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	26 008,00			4 552,00			2 340,00		
F	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	125 793,00			69 958,00			0,00		
S	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	279 032,00			120 498,00			47 475,00		

(I)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00					
S	CO38	Développement urbain: espaces non bâtis créés ou réhabilités dans les zones urbaines	0,00					
F	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	0,00					
S	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	0,00					
F	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	0,00					
S	REA-7	Population concernée par l'investissement projeté	0,00					

Non validé

Axe prioritaire	6 - Promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	1 - Réduire les inégalités de revenus au sein des territoires urbains

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
RES19	Ecart entre le revenu médian des quartiers défavorisés et le revenu médian de l'ensemble de la population des territoires urbains	Euros	Plus développées	2 321,00	2014	1 741,00			Donnée plus suivi par l'INSEE. Révision de son contour les enquêtes au sein des QPV et des territoires urbains ne portent plus sur le revenu déclaré mais sur revenu disponible. De plus, le contour des QPV a évolué dans le cadre des décrets du 30.12.2014 et du 14.09.. Le périmètre des EPCI englobant un QPV a également évolué en PDL en 2019, suite à la loi NOTRE de 2015 (CA d'Angers concernée). L'indicateur désormais valorisé correspond à l'écart entre le niveau de vie médian des ménages des QPV et le niveau de vie médian des ménages des territoires urbains. Valeur de référence (2012) : 6 988 € Donnée 2014 : 7 536 € Donnée 2015 : 7 818 € Donnée 2016 : 7931 €

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
RES19	Ecart entre le revenu médian des quartiers défavorisés et le revenu médian de l'ensemble de la population des territoires urbains							0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RES19	Ecart entre le revenu médian des quartiers défavorisés et le revenu médian de l'ensemble de la population des territoires urbains	0,00	

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					10,00	7,00	3,00						
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					862,00	326,00	536,00						
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					46,00	30,00	16,00						
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					1,00	0,00	1,00						
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					4,00	1,00	3,00						
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes								
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	3,00	2,00	4,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	210,00	388,00	116,00	148,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	30,00	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2019							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
FSEa1	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières technologiques	Plus développées	Proportion (part des bacheliers issus des filières technologiques)		Proportion	74,50%							0,00%	0,00%	0,00%	%	%	%	
FSEa2	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières professionnelles	Plus développées	Proportion (part des bacheliers issus des filières professionnelles)		Proportion	28,20%							67,39%	76,66%	50,00%	%	%	%	
FSEa3	Taux de poursuite des étudiants boursiers dans l'enseignement supérieur en 1ère année	Plus développées	Proportion (nombre d'étudiants boursiers qui réussissent passage en 2e)		Proportion	60,00%							56,92%	52,40%	59,28 %	%	%	%	
FSEa4	Taux de réussite des étudiants issus des bacs technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur en première année	Plus développées	Proportion (Nombre d'étudiants issus des bacs techno et professionnels)		Proportion	40,00%							53,05%	55,45%	50,69%	%	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018							2017								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
FSEa1	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières technologiques	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa2	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières professionnelles	Plus développées	67,39%	76,66%	50,00%	0,00%	0,00%	0,00%	67,39%	76,66%	50,00%	67,39%	76,66%	50,00%	67,39%	76,66%	50,00%	
FSEa3	Taux de poursuite des étudiants boursiers dans l'enseignement supérieur en 1ère année	Plus développées	56,92%	52,40%	59,28%	0,00%	0,00%	0,00%	56,92%	52,40%	59,28%	59,08%	56,71%	60,43%				
FSEa4	Taux de réussite des étudiants issus des bacs technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur en première année	Plus développées	53,05%	55,45%	50,69%	0,00%	0,00%	0,00%	53,05%	55,45%	50,69%	55,75%	62,29%	50,64%				

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016							2015								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
FSEa1	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières technologiques	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa2	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières professionnelles	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa3	Taux de poursuite des étudiants boursiers dans l'enseignement supérieur en 1ère année	Plus développées	52,00%	44,59%	56,34%	52,00%	44,59%	56,34%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa4	Taux de réussite des étudiants issus des bacs technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur en première année	Plus développées	47,97%	50,84%	47,97%	47,97%	50,84%	47,97%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
FSEa1	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières technologiques	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa2	Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers issus des filières professionnelles	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa3	Taux de poursuite des étudiants boursiers dans l'enseignement supérieur en 1ère année	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa4	Taux de réussite des étudiants issus des bacs technologiques et professionnels dans l'enseignement supérieur en première année	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 10ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO03	personnes inactives	Plus développées				875,00	335,00	540,00						
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				869,00	332,00	537,00						
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				46,00	30,00	16,00						
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				829,00	305,00	524,00						
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				99,00	21,00	78,00						
CO16	participants handicapés	Plus développées				12,00	3,00	9,00						
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				12,00	4,00	8,00						
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				133,00	51,00	82,00						
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00								
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00								
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00								
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00								
	Total général des participants					875,00								

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	606,00	215,00	391,00	269,00	120,00	149,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	602,00	213,00	389,00	267,00	119,00	148,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	46,00	30,00	16,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	560,00	185,00	375,00	269,00	120,00	149,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	74,00	16,00	58,00	25,00	5,00	20,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	10,00	2,00	8,00	1,00	0,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	8,00	3,00	5,00	4,00	1,00	3,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	84,00	26,00	58,00	48,00	24,00	24,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			606,00			269,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Non validé

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ – 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019			
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEb1	Nombre de lycéens accompagnés dans les filières technologiques et professionnelles	Plus développées	Nombre de lycéens	7 000,00			46,00	30,00	16,00	0,00						
FSEb2	Nombre d'étudiants boursiers ou issus des bacs technologiques et professionnels en première année d'enseignement supérieur	Plus développées	Nombre d'étudiants accompagnés	4 000,00			829,00	305,00	524,00	0,07						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb1	Nombre de lycéens accompagnés dans les filières technologiques et professionnelles	Plus développées	0,00	0,00	0,00	46,00	30,00	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FSEb2	Nombre d'étudiants boursiers ou issus des bacs technologiques et professionnels en première année d'enseignement supérieur	Plus développées	0,00	0,00	0,00	560,00	185,00	375,00	269,00	120,00	149,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					21,00	7,00	14,00						
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					693,00	376,00	317,00						
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					3309,00	2268,00	1041,00						
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					1872,00	1145,00	727,00						
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					1364,00	720,00	644,00						
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					68,00	13,00	55,00						
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00						
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					8,00	0,00	8,00						
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					68,00	13,00	55,00						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018		2017		2016		2015		2014		
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	14,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	7,00	156,00	62,00	217,00	248,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	121,00	53,00	962,00	362,00	1185,00	626,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	46,00	24,00	491,00	246,00	608,00	457,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	12,00	869,00	161,00	398,00	471,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,00	55,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,00	55,00	

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

1.2. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2019			Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé					
												Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes
FSEa5	Taux d'obtention d'une qualification pour les demandeurs d'emploi	Plus développées	Proportion (Nombre de demandeurs d'emploi obtenant une qualification)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	75,00%			104,03			78,85%	77,13%	82,61%	%	%	%
FSEa6	Taux de réussite à l'obtention d'une qualification pour les jeunes en apprentissage	Plus développées	Proportion (Nombre de jeunes apprentis obtenant une qualification)		Proportion	83,00%						%	%	%	%	%	%
FSEa7	Participants défavorisés (détenus) ayant validé un projet professionnel	Plus développées	Proportion (Nombre de détenus qui définissent un projet professionnel)	CO17 autres personnes défavorisées	Proportion	50,00%			69,76			33,73%	33,73%	0,00%	%	%	%
FSEa8	Parcours de formation réalisés par les personnes défavorisées (personnes ne maîtrisant pas les compétences clés)	Plus développées	Proportion (Nombre d'heures de parcours de formation réalisés)	CO17 autres personnes défavorisées	Proportion	75,00%			96,76			73,96%	0,00%	0,00%	%	%	%

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018							2017						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEa5	Taux d'obtention d'une qualification pour les demandeurs d'emploi	Plus développées	78,85%	77,13%	82,61%	0,00%	0,00%	0,00%	78,85%	77,13%	82,61%	0,00%	0,00%	0,00%		
FSEa6	Taux de réussite à l'obtention d'une qualification pour les jeunes en apprentissage	Plus développées	86,80%	0,00%	0,00%	86,80%	0,00%	0,00%	85,75%	0,00%	0,00%	85,75%	0,00%	0,00%		
FSEa7	Participants défavorisés (détenus) ayant validé un projet professionnel	Plus développées	33,73%	33,73%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	33,73%	33,73%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		
FSEa8	Parcours de formation réalisés par les personnes défavorisées (personnes ne maîtrisant pas les compétences clés)	Plus développées	73,96%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	73,96%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016							2015						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEa5	Taux d'obtention d'une qualification pour les demandeurs d'emploi	Plus développées	78,85%	77,13%	82,61%	87,00%	87,05%	86,88%	78,42%	76,61%	82,40%	79,42%	78,24%	82,46%		
FSEa6	Taux de réussite à l'obtention d'une qualification pour les jeunes en apprentissage	Plus développées	85,51%	0,00%	0,00%	85,51%	0,00%	0,00%	84,64%	0,00%	0,00%	84,64%	0,00%	0,00%		
FSEa7	Participants défavorisés (détenus) ayant validé un projet professionnel	Plus développées	33,73%	33,73%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	33,73%	33,73%	0,00%	31,86%	31,86%	0,00%		
FSEa8	Parcours de formation réalisés par les personnes défavorisées (personnes ne maîtrisant pas les compétences clés)	Plus développées	73,96%	0,00%	0,00%	68,53%	0,00%	0,00%	74,18%	0,00%	0,00%	75,23%	0,00%	0,00%		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEa5	Taux d'obtention d'une qualification pour les demandeurs d'emploi	Plus développées	77,73%	75,36%	82,36%	77,73%	75,36%	82,36%	
FSEa6	Taux de réussite à l'obtention d'une qualification pour les jeunes en apprentissage	Plus développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
FSEa7	Participants défavorisés (détenus) ayant validé un projet professionnel	Plus développées	35,75%	35,75%	0,00%	35,75%	35,75%	0,00%	
FSEa8	Parcours de formation réalisés par les personnes défavorisées (personnes ne maîtrisant pas les compétences clés)	Plus développées	73,97%	0,00%	0,00%	73,97%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	9 165,00	5 407,00	3 758,00	7893,00	4 006,00	3 887,00	0,42	0,32	0,56			
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				2040,00	962,00	1 078,00						
CO03	personnes inactives	Plus développées				838,00	781,00	57,00						
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				17,00	7,00	10,00						
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				345,00	152,00	193,00						
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				1964,00	1 276,00	688,00						
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				626,00	253,00	373,00						
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				191,00	73,00	118,00						
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				6493,00	3 704,00	2 789,00						
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				2015,00	1 011,00	1 004,00						
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				558,00	214,00	344,00						
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				949,00	437,00	512,00						
CO16	participants handicapés	Plus développées				1108,00	524,00	584,00						
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				5132,00	2 222,00	2 910,00						
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				13,00	11,00	2,00						
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				3339,00	1 583,00	1 756,00						
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00								
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00								
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00								
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00								
	Total général des participants					9091,00								

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361,00	187,00	174,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56,00	26,00	30,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62,00	43,00	19,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45,00	22,00	23,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253,00	135,00	115,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87,00	41,00	46,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22,00	12,00	10,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	13,00	12,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,00	15,00	22,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165,00	51,00	114,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147,00	70,00	77,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			362,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	2 780,00	1 513,00	1 267,00	4 752,00	2 306,00	2 446,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	648,00	346,00	302,00	1 336,00	590,00	746,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	402,00	393,00	9,00	435,00	387,00	48,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	7,00	3,00	4,00	10,00	4,00	6,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	68,00	27,00	41,00	277,00	125,00	152,00

CO06	moins de 25 ans	Plus développées	684,00	478,00	206,00	1 218,00	755,00	463,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	232,00	86,00	146,00	349,00	145,00	204,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	59,00	27,00	32,00	127,00	46,00	81,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	2 343,00	1 411,00	932,00	3 897,00	2 158,00	1 739,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	743,00	445,00	298,00	1 185,00	525,00	660,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	161,00	74,00	87,00	375,00	128,00	247,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	343,00	175,00	168,00	581,00	249,00	332,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	387,00	186,00	201,00	684,00	323,00	361,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1 734,00	835,00	899,00	3 233,00	1 336,00	1 897,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	6,00	5,00	1,00	6,00	5,00	1,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	1 080,00	550,00	530,00	2 112,00	963,00	1 149,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		3 257,00			5 472,00		

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ – 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019			
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEb3	Nombre d'établissements accueillant de jeunes apprentis qui mettent en oeuvre des actions d'amélioration de la qualité de l'apprentissage	Plus développées	Nombre d'établissements de formation des jeunes apprentis	45,00			42,00	0,00	0,00	0,93						
FSEb4	Autres personnes défavorisées (détenus)	Plus développées	Nombre de détenus	2 629,00			744,00	744,00	0,00	0,14						
FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Plus développées	Nombre de personnes en situation de besoin compétences clés	9 282,00			4312,00	1435,00	2877,00	0,29						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb3	Nombre d'établissements accueillant de jeunes apprentis qui mettent en oeuvre des actions d'amélioration de la qualité de l'apprentissage	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	37,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FSEb4	Autres personnes défavorisées (détenus)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	386,00	386,00	0,00	358,00	358,00	0,00
FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162,00	49,00	113,00	1294,00	416,00	878,00	2856,00	970,00	1886,00

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation		2019	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						19,00	0,00	19,00				
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					622,00	8,00	614,00					
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					812,00	21,00	791,00					
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					726,00	20,00	706,00					
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					409,00	14,00	395,00					
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					752,00	19,00	733,00					
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					27,00	13,00	14,00					
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					698,00	15,00	683,00					
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					6,00	0,00	6,00					

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes								
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	10,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	284,00	6,00	330,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	11,00	396,00	10,00	395,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	375,00	16,00	331,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	260,00	6,00	135,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	387,00	17,00	346,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	4,00	11,00	10,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359,00	15,00	324,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

1.3. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2019						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
FSEa9	Nombre de connexion aux outils d'orientation	Plus développées	Nombre (Nombre de connexion aux outils)		Nombre	5 140 000,00			0,42			3 090 600,00	0,00	0,00				
FSE10	Nombre d'équivalent temps plein des conseillers du SPRO qui ont participé aux journées de professionnalisation	Plus développées	Nombre (Nombre d'ETP)		Nombre	38,50			0,34			13,21	0,00	0,00				
FSE11	Nombre de seniors (+ de 50 ans) orientés vers des actions de formation	Plus développées	Nombre (Nombre de seniors)		Nombre	1 474,00			0,00			4,00	1,00	3,00				

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEa9	Nombre de connexion aux outils d'orientation	Plus développées	3 090 600,00	0,00	0,00	932 370,00	0,00	0,00		2 158 230,00	0,00	0,00	830 861,00	0,00	0,00	
FSE10	Nombre d'équivalent temps plein des conseillers du SPRO qui ont participé aux journées de professionnalisation	Plus développées	16,31	0,00	0,00	3,10	0,00	0,00		13,21	0,00	0,00	3,70	0,00	0,00	
FSE11	Nombre de seniors (+ de 50 ans) orientés vers des actions de formation	Plus développées	4,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00		4,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEa9	Nombre de connexion aux outils d'orientation	Plus développées	1 327 369,00	0,00	0,00	652 369,00	0,00	0,00		675 000,00	0,00	0,00	675 000,00	0,00	0,00	
FSE10	Nombre d'équivalent temps plein des conseillers du SPRO qui ont participé aux journées de professionnalisation	Plus développées	9,51	0,00	0,00	4,40	0,00	0,00		5,11	0,00	0,00	5,11	0,00	0,00	
FSE11	Nombre de seniors (+ de 50 ans) orientés vers des actions de formation	Plus développées	4,00	1,00	3,00	4,00	1,00	3,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
FSEa9	Nombre de connexion aux outils d'orientation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FSE10	Nombre d'équivalent temps plein des conseillers du SPRO qui ont participé aux journées de professionnalisation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FSE11	Nombre de seniors (+ de 50 ans) orientés vers des actions de formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 10iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				755,00	44,00	711,00						
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				274,00	25,00	249,00						
CO03	personnes inactives	Plus développées				456,00	6,00	450,00						
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				23,00	3,00	20,00						
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				755,00	21,00	734,00						
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				595,00	0,00	595,00						
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				93,00	46,00	47,00						
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				57,00	28,00	29,00						
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				34,00	5,00	29,00						
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				323,00	16,00	307,00						
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				1 609,00	50,00	1 559,00						
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				112,00	2,00	110,00						
CO16	participants handicapés	Plus développées				64,00	13,00	51,00						
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00						
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				334,00	15,00	319,00						
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00								
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00								
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00								
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00								
	Total général des participants					2 165,00								

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	397,00	28,00	369,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149,00	15,00	134,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	221,00	2,00	219,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	1,00	6,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	399,00	5,00	394,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	324,00	0,00	324,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46,00	20,00	26,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,00	18,00	18,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28,00	2,00	26,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204,00	7,00	197,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	785,00	26,00	759,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56,00	1,00	55,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00	6,00	34,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86,00	5,00	81,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			1 123,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	358,00	16,00	342,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	125,00	10,00	115,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	235,00	4,00	231,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	16,00	2,00	14,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	356,00	16,00	340,00	0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans	Plus développées	271,00	0,00	271,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	47,00	26,00	21,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	21,00	10,00	11,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	6,00	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	119,00	9,00	110,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	824,00	24,00	800,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	56,00	1,00	55,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	24,00	7,00	17,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	248,00	10,00	238,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		1 042,00			0,00		

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
Priorité d'investissement	10iv - Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ – 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb6	Nombre d'ETP du CARIF-OREF consacré à la préparation des projets du SPRO, notamment les journées de professionnalisation	Plus développées	Nombre d'ETP	14,00			10,97	0,00	0,00	0,56					
FSEb7	Nombre d'adultes de plus de 50 ans ou femmes orientés ou conseillés	Plus développées	Nombre de participants accompagnés ou orientés	17 199,00			1 966,00	71,00	1 895,00	0,11					

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
FSEb6	Nombre d'ETP du CARIF-OREF consacré à la préparation des projets du SPRO, notamment les journées de professionnalisation	Plus développées	3,20	0,00	0,00	2,30	0,00	0,00	2,50	0,00	0,00	2,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FSEb7	Nombre d'adultes de plus de 50 ans ou femmes orientés ou conseillés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 017,00	35,00	982,00	949,00	36,00	913,00	0,00	0,00	0,00

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8

Axe prioritaire		8 - Assistance technique FEDER									
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	1	Nombre de séminaires organisés	séminaires		12,00						
S	1	Nombre de séminaires organisés	séminaires		12,00						
F	2	nombre d'actions d'animation et de communication	actions		150,00						
S	2	nombre d'actions d'animation et de communication	actions		150,00						
F	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	Equivalent temps plein		37,00						
S	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	Equivalent temps plein		37,00						
F	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	Formations		15,00						
S	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	Formations		15,00						

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	1	Nombre de séminaires organisés	8,00			8,00					
S	1	Nombre de séminaires organisés	11,00			5,00					
F	2	nombre d'actions d'animation et de communication	112,00			112,00					
S	2	nombre d'actions d'animation et de communication	110,00			110,00					
F	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	27,00			27,00					
S	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens	52,30			26,00					
F	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	10,00			10,00					
S	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents	16,00			10,00					

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	1	Nombre de séminaires organisés						
S	1	Nombre de séminaires organisés						
F	2	nombre d'actions d'animation et de communication						
S	2	nombre d'actions d'animation et de communication						
F	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens				0,00	0,00	0,00
S	3FED	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens				0,00	0,00	0,00
F	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents				0,00	0,00	0,00
S	4	Nombre de formations organisées par l'autorité de gestion au bénéfice de ses agents				0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Non validé

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019			
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
2	nombre d'actions d'animation et de communication		actions	6,00			12,00	0,00	0,00	2,00						
3FSE	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens		Equivalent temps plein	13,00			13,00	2,00	11,00	1,00						
6	Nombre d'évaluations ou d'études d'impact		Nombre	1,00			0,00	0,00	0,00	0,00						

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes												
2	nombre d'actions d'animation et de communication		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3FSE	Nombre d'agents concernés par le pilotage et la gestion des fonds européens		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,00	2,00	11,00	0,00	0,00	0,00
6	Nombre d'évaluations ou d'études d'impact		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	734
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	411
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	662
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	791

Non validé

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2019 Cumul total	2019 Cumul - hommes	2019 Cumul - femmes	2019 Total annuel	2019 Total annuel - hommes	2019 Total annuel - femmes
1	F	FIN-1	Dépenses certifiées au titre de l'axe 1	euro	FEDER	Plus développées						
1	O	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m²	FEDER	Plus développées						
2	F	FIN-2	Dépenses certifiées au titre de l'axe 2	euro	FEDER	Plus développées						
2	O	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	FEDER	Plus développées						
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées						
3	F	FIN-3	Dépenses certifiées au titre de l'axe 3	euro	FEDER	Plus développées						
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées						
4	F	FIN-4	Dépenses certifiées au titre de l'axe 4	euro	FEDER	Plus développées						
4	O	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	FEDER	Plus développées						
4	O	REA5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	FEDER	Plus développées						
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées						
5	F	FIN-5	Dépenses certifiées au titre de l'axe 5	euro	FEDER	Plus développées						
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées						
6	F	FIN-6	Dépenses certifiées au titre de l'axe 6	euro	FEDER	Plus développées						
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	4 605,00	1 801,00	2 804,00			
7	F	FSE1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	€	FSE	Plus développées						
7	O	FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Nombre de personnes en situation de besoin de compétences clés	FSE	Plus développées	2 671,00	900,00	1 771,00			

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	Observations
1	F	FIN-1	Dépenses certifiées au titre de l'axe 1	euro	FEDER	Plus développées	78 463 199,74	41 775 072,24	3 826 103,00	
1	O	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m²	FEDER	Plus développées	37 703,15	24 246,15	2 400,00	
2	F	FIN-2	Dépenses certifiées au titre de l'axe 2	euro	FEDER	Plus développées	21 448 471,14	635 154,42	0,00	
2	O	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	FEDER	Plus développées	226,00	0,00	0,00	
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	1 310,00	120,00	0,00	
3	F	FIN-3	Dépenses certifiées au titre de l'axe 3	euro	FEDER	Plus développées	11 888 615,49	5 724 669,79	1 950 227,00	
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1 479,00	564,00	53,00	
4	F	FIN-4	Dépenses certifiées au titre de l'axe 4	euro	FEDER	Plus développées	49 364 376,49	16 281 019,26	1 060 000,00	
4	O	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	FEDER	Plus développées	29,25	0,60	0,00	
4	O	REA5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	FEDER	Plus développées	57 185,68	0,00	0,00	
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	338 816,00	192 634,32	97 639,60	
5	F	FIN-5	Dépenses certifiées au titre de l'axe 5	euro	FEDER	Plus développées	16 560 146,40	3 858 929,13	535 140,00	
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	20 352,00	0,00	0,00	
6	F	FIN-6	Dépenses certifiées au titre de l'axe 6	euro	FEDER	Plus développées	12 575 037,07	1 323 261,33	0,00	
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	4 605,00	4 605,00	4 605,00	
7	F	FSE1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	€	FSE	Plus développées	34 718 772,87	18 736 510,40	2 481 546,24	
7	O	FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Nombre de personnes en situation de besoin de compétences clés	FSE	Plus développées	2 671,00	2 671,00	2 671,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	F	FIN-1	Dépenses certifiées au titre de l'axe 1	euro	FEDER	Plus développées		
1	O	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m²	FEDER	Plus développées		
2	F	FIN-2	Dépenses certifiées au titre de l'axe 2	euro	FEDER	Plus développées		
2	O	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	FEDER	Plus développées		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées		
3	F	FIN-3	Dépenses certifiées au titre de l'axe 3	euro	FEDER	Plus développées		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées		
4	F	FIN-4	Dépenses certifiées au titre de l'axe 4	euro	FEDER	Plus développées		
4	O	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	FEDER	Plus développées		
4	O	REA5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	FEDER	Plus développées		
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2015 Cumul total	2014 Cumul total
5	F	FIN-5	Dépenses certifiées au titre de l'axe 5	euro	FEDER	Plus développées		
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées		
6	F	FIN-6	Dépenses certifiées au titre de l'axe 6	euro	FEDER	Plus développées		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	4 208,00	3 322,00
7	F	IFSE1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	€	FSE	Plus développées		
7	O	FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Nombre de personnes en situation de besoin compétences clés	FSE	Plus développées	2 671,00	2 605,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	F	FIN-1	Dépenses certifiées au titre de l'axe 1	euro	FEDER	Plus développées	65318851			267 822 340,00		
1	O	REA-1	surfaces de recherche créées et réhabilitées	m²	FEDER	Plus développées	24570			86 001,00		
2	F	FIN-2	Dépenses certifiées au titre de l'axe 2	euro	FEDER	Plus développées	12000000			64 325 786,98		
2	O	REA-2	Nombre de Communautés d'innovation raccordées au très haut débit financées par le FEDER	Communautés d'innovation	FEDER	Plus développées	200			2 320,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	463			1 623,00		
3	F	FIN-3	Dépenses certifiées au titre de l'axe 3	euro	FEDER	Plus développées	10628670,88			43 580 000,00		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1392			4 870,00		
4	F	FIN-4	Dépenses certifiées au titre de l'axe 4	euro	FEDER	Plus développées	64038410			262 572 238,00		
4	O	REA-6	Linéaire de voies de modes doux	km	FEDER	Plus développées	26			96,00		
4	O	REA5	Surface intermodale aménagée pour les voyageurs	Mètre carré	FEDER	Plus développées	30400			106 400,00		
5	O	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	FEDER	Plus développées	105066			366 062,00		
5	F	FIN-5	Dépenses certifiées au titre de l'axe 5	euro	FEDER	Plus développées	17956308			73 625 000,00		
6	O	CO39	Développement urbain: bâtiments publics ou commerciaux construits ou rénovés dans les zones urbaines	Square metres	FEDER	Plus développées	13601			73 237,00		
6	F	FIN-6	Dépenses certifiées au titre de l'axe 6	euro	FEDER	Plus développées	11700000			73 625 000,00		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	2618	1545	1073	9 165,00	5 407,00	3 758,00
7	F	IFSE1	Montant des dépenses certifiées de l'axe 7	€	FSE	Plus développées	37400133			148 338 288,00		
7	O	FSEb5	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	Nombre de personnes en situation de besoin compétences clés	FSE	Plus développées	2652	884	1768	9 282,00	3 094,00	6 188,00

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
-----------------	-------	---------------------	----------------	-------------------	-----------------------	--	---	---	--	--	-----------------------------------

Non valide

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion

Non validé

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)

Non valide

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]

Non validé

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

I – Rappel du contenu du plan pluriannuel d'évaluations

Le plan pluriannuel d'évaluation (PPE) FEDER-FSE des Pays de la Loire a été soumis aux membres du comité régional de suivi (CRS) et approuvé lors de la consultation écrite du 16 novembre au 7 décembre 2015. Il prévoyait 18 évaluations d'impact pour le FEDER et le FSE et 2 évaluations transversales plurifonds autour des sujets de l'emploi et du développement territorial.

Dans un souci d'opérationnalité des travaux et de concordances avec l'avancement de la programmation, le contenu et le séquençage des travaux ont été réexaminés. Le CRS du 8 décembre 2017 a approuvé la révision du PPE. Il prévoyait alors 10 évaluations d'impact pour le FEDER et le FSE et 2 évaluations transversales plurifonds. Les évaluations devaient principalement être conduites sur les années 2019 à 2021.

Le PPE a fait l'objet d'une seconde révision au cours du CRS du 4 juin 2019 afin de fusionner 3 évaluations programmées pour le FEDER avec celles prévues dans le cadre du suivi du PDRR. Cette mutualisation vise à permettre des évaluations transversales, sur des thématiques partagées, dans une logique d'optimisation des moyens et de partage des données.

II – Calendrier de réalisation des évaluations

Afin de garantir l'efficacité des évaluations par rapport à la temporalité de la programmation et d'obtenir des conclusions probantes, la première période du programme (2016-2018) a été dédiée aux travaux préparatoires des évaluations prévues.

La première évaluation transversale, relative à la mise en œuvre des fonds européens (FEDER et FEADER) dans le cadre de l'approche territoriale, a été conduite courant 2017. Le rapport final a été présenté au CRS du 25 avril 2018.

La première évaluation d'impact du programme s'est achevée en juin 2019. Elle porte sur l'axe 3 du PO FEDER-FSE : améliorer la compétitivité des PME. Elle a fait l'objet d'une présentation en Comité régional de suivi le 4 juin 2019. Les conclusions très positives ont permis de conforter l'action du FEDER et de la Région dans ce domaine, notamment pour la future programmation. Des ajustements possibles ont été identifiées, dans un cadre juridique contraint (régime d'aide d'Etat et respect des règles de la commande publique).

III – Travaux préparatoires

Les travaux préparatoires sont réalisés par les chefs de projets Pilotage et Qualité (PIQ) des services FEDER et FSE de la Direction des Politiques Européennes (DPE), en charge de la gestion des fonds européens. Pour la mise en œuvre du plan, les chefs de projets PIQ s'appuient également sur la référente « évaluation des politiques publiques » au sein de la Direction de projet certification, contrôle interne et certification de la Région, ainsi que sur les référents « fonds européens » de chaque Direction Politique Publique.

Cette phase préparatoire permet de garantir la qualité des travaux évaluatifs, de les inscrire dans le contexte économique et territorial adéquat, de définir un processus optimal de collecte, de stockage et de valorisation des données dans le cadre des travaux. Les travaux préparatoires incluent également la préparation des documents de consultation des évaluations puis l'analyse des candidatures et des offres pour les évaluations externalisées.

Préalablement à la réalisation de la première évaluation en 2017, la méthodologie de travail et la gouvernance interne à la Région ont été stabilisées. Cela a notamment permis de clarifier le portage politique des évaluations et la sollicitation des experts de la Commission consultative d'évaluation. Par ailleurs, dans le cadre du plan de formation annuel de la Région, l'ensemble des référents évaluation de la DPE ont bénéficié d'une formation sur l'évaluation des politiques publiques. Cette formation a permis aux équipes de s'approprier les différentes étapes d'une évaluation pour l'élaboration d'un cahier des charges (questions évaluatives) et de maîtriser les différentes méthodologies évaluatives.

IV – Déploiement d'un accord-cadre de prestations intellectuelles

Afin notamment de réduire les délais de consultation préalables à chaque évaluation et d'optimiser l'exploitation des données par les prestataires, un « *accord-cadre de prestations intellectuelles relatif à la réalisation des évaluations des programmes européens gérés par la Région des Pays de la Loire* » a été déployé en septembre 2019. Composé de 3 lots (lots 1 - évaluations FEDER-FEADER, lot 2 – évaluations FSE, lots 3 - évaluations transversales), il prévoit en outre la fusion des évaluations portant sur des champs communs (3 évaluations FEDER et FEADER fusionnées) pour une analyse plus complète de la pertinence et de la cohérence des dispositifs cofinancés sur des thématiques proches : axe 4 (évaluation dite « *Changement climatique* »), axe 5 (évaluation dite « *Environnementale* ») et axe 6 (évaluation dite « *Développement territorial* »). Trois prestataires ont été retenus sur le lot 1 de cet accord-cadre et un prestataire sur le lot 2 (mono-attributaire). Le lot 3 a été déclaré infructueux.

Pour le FEDER, l'année 2019 a été consacrée à la préparation des documents de consultation pour les évaluations sur les sujets du numérique (axe 2 du PO) et de l'environnement (axe 5 – évaluation fusionnée avec le FEADER) :

- Le prestataire retenu pour l'évaluation dite numérique a commencé ses investigations en décembre 2019. La remise des conclusions définitives est prévue à l'automne 2020.
- L'évaluation dite « environnementale » sera lancée en début de printemps 2020. Le rapport final est également attendu à l'automne 2020.

Pour le FSE, l'année 2019 a été consacrée à la préparation des documents de consultation (marchés subséquents) concernant les évaluations relatives à la professionnalisation des acteurs de l'orientation (SPRO et dispositif Apprentibus) et la validation des parcours d'insertion professionnelle pour les personnes fragiles (dispositifs en direction des personnes sous-main de justice ou en besoin de compétences clés).

La remise des conclusions définitives est prévue d'ici l'été 2020.

V – les suites données aux évaluations

Les évaluations sont présentées en Comité régional de suivi, après validation des conclusions par le Comité de pilotage. Le calendrier défini doit permettre de disposer de données suffisantes pour des évaluations d'impact à court terme, tout en permettant une mobilisation des conclusions pour la préparation du prochain programme FEDER-FSE ou de ses modalités de pilotage.

VI – Les évaluations à venir

Au cours de l'année 2020, les prestataires retenus sur le lot 1 de l'accord-cadre (FEDER et FEADER) seront de nouveau sollicités en vue de réaliser les évaluations d'impact de l'axe 1 (Recherche, développement et innovation) et de l'axe 4 (changement climatique – évaluation mutualisée avec le FEADER), qui viendront compléter les évaluations d'impact de la programmation 2014-2020.

Le FSE, quant à lui, initiera en 2020 deux évaluations d'impact, l'une sur les actions destinées à une meilleure qualification des apprentis, demandeurs d'emploi et étudiants, l'autre sur les actions destinées à l'orientation en amont des systèmes de formation pour les femmes et les seniors de plus de 50 ans.

En outre, l'année 2021 verra se dérouler l'évaluation d'impact de l'axe 6 (développement territorial) dans le cadre d'une mutualisation FEDER-FEADER.

En parallèle de ces évaluations d'impact menées au sein de l'accord-cadre, l'année 2020 sera également marquée par la préparation de l'Évaluation stratégique environnementale (ESE) en vue de la programmation 2021-2027, dont la phase de consultation des candidatures pour l'exécution du marché a commencé en février 2020. L'autorité de gestion attend le rapport final de l'ESE d'ici octobre 2020, en fonction du calendrier réel de préparation des programmes.

Non validé

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

Non validé

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

1. Difficultés organisationnelles :

1. Un niveau de programmation FEDER inégal selon les axes

La dynamique de programmation FEDER engagée en 2018 a continué en 2019, avec un taux de programmation de 55,47% fin 2019, soit 167,95M€ de FEDER (18,36% fin 2017, 55,6M€ de FEDER et 47,07% fin 2018, 130,39M€ de FEDER). Ce taux reste hétérogène entre les axes dont la programmation est élevée (axes 1, 2 et 3, taux respectivement de 31,52%, de 91,98% et de 64,39%) et ceux qui doivent continuer la progression engagée (axes 4, 5 et 6, taux respectivement de 44,83%, 39,89%, de 41,62%).

Sur ces trois derniers axes, la typologie des projets explique ce retard : généralement des budgets par dossier de faible envergure dont la technicité nécessite des délais d'instruction et de gestion importants.

L'identification par les acteurs du territoire des possibilités de financement offertes par le PO des Pays de la Loire est aujourd'hui assurée. Ainsi, les 3 appels à projets réalisés en 2017 (dispositifs 1.1.1, 1.1.2 et 4.1.1) et l'appel à manifestation d'intérêt finalisé en 2017 (actions 4.5.1, 5.1.1 et 5.1.2) ont permis d'identifier des projets répondant aux critères du DOMO et pouvant être programmés d'ici fin 2020, voire début 2021.

4 agents supplémentaires ont été recrutés au service FEDER en 2018 en vue d'accélérer le traitement des dossiers. Des renforts ont été recrutés en 2019, dont un poste sera rendu permanent en 2020.

2. Une nécessaire régulation de la programmation du FSE

La programmation est très dynamique avec un taux de 99,00 % sur l'axe 7. Mais elle est très hétérogène entre PI et OS à savoir :

- Faible niveau sur les OS 71 et 76,
- Programmation à 48 % sur l'OS 72
- Programmation quasi à 100% sur l'OS 741
- Sur-programmation des OS 731, 742 et 732

Les deux AAP lancés en 2017 ont permis de réguler la programmation du dispositif 732 et d'échelonner les derniers projets jusqu'en 2020. Ils visaient à sélectionner les actions innovantes pour augmenter le nombre d'apprentis qui obtiennent une qualification.

Toutefois, depuis la mise en œuvre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, la Région ne lancera plus d'appels à projets sur ce dispositif. Les crédits disponibles devraient être redéployés vers d'autres dispositifs notamment vers l'OS 75 pour financer le déploiement de cinq Orientibus.

L'AAP concernant l'enseignement supérieur a permis le dépôt d'un nouveau dossier pour l'Université d'Angers. Ce dispositif est, à ce stade, clôturé.

Enfin pour dynamiser le dispositif de l'OS 76 destiné à l'orientation amont des femmes et seniors, un AMI a été lancé en 2018 en trois vagues (31/10/2018, 30/04/19 et 30/09/19). Des réunions de présentation de l'AMI ont été organisées au cours de l'année 2019. Trois projets sont à ce jour identifiés.

3. Les appels de fonds (AF)

En 2019, 3 AF FEDER ont été réalisés les 9 avril, 19 septembre et 11 décembre pour un montant de dépenses certifiées respectif de 113,8M€, 32,53M€ et 70,49M€ et une participation communautaire respectivement de 11,4M€, 12,65M€ et 14,87M€.

En 2019, les AF FSE ont été réalisés les 6 mars, 2 octobre et 18 décembre pour un montant de dépenses certifiées respectif de 2,478M€, 14,740M€ et 13,084M€ et une aide communautaire de 1,239M€, 7,370M€ et 6,542M€.

Le document de bonnes pratiques FEDER – FSE établit entre l'AG et l'AC permet de limiter le rejet des CSF, accélérer la certification et sécuriser les paiements. Il est actualisé au regard des besoins et des évolutions du système d'information (SI).

4. Campagnes d'audits

Les dossiers européens sont régulièrement contrôlés au niveau national et communautaire. En 2019, 30 dossiers (27 au titre du FEDER et 3 au titre du FSE) ont été audités par la CICC pour un taux d'erreur extrapolé sur le programme de 4,35%. Une correction financière forfaitaire a été appliquée afin d'abaisser le taux d'erreur à 2%. 4 opérations ont fait l'objet d'un contrôle qualité certification de la DRFIP pour le FEDER et 5 dossiers ont fait l'objet d'un contrôle qualité certification de la DRFIP pour le FSE.

Un audit du système de gestion et de contrôle a été conduit par la CICC du 4 novembre au 8 novembre 2019. Le rapport définitif a été reçu le 25 mai 2020 avec une conclusion « 2-bon fonctionnement » de l'autorité de gestion.

La Cour des comptes européenne a également engagé en 2018 un audit en Pays de la Loire, son rapport définitif a été reçu le 4 mars 2020.

La montée en charge des audits implique une grande disponibilité et une réactivité des instructeurs et gestionnaires du service. La charge de travail représentée par les contrôles est ainsi devenue une part importante de l'activité des services de l'AG.

5. Dématérialisation des procédures

Pour faciliter la gestion des dossiers et simplifier les procédures auprès des porteurs de projet, le portail de demandes d'aide en ligne E-SYNERGIE est accessible depuis mars 2017 aux porteurs de projets. Ces derniers ont l'obligation de déposer leur demande de subvention FEDER sous forme dématérialisée depuis juillet 2017. Le dépôt des demandes de paiement est également ouvert aux porteurs. Des guides permettent de faciliter le dépôt des demandes FEDER et d'accélérer leur instruction.

Les demandes de subvention et de paiement FSE des bénéficiaires externes sont également déposées sur la plateforme en ligne e-synergie depuis 2019.

6. Déploiement du SI SYNERGIE

Après les ajustements en 2016 et 2017, Synergie est aujourd'hui opérationnel, même si son fonctionnement reste non optimal. Les instructions et contrôles de service fait y sont renseignés. La transmission des données à l'AC et à l'AA se fait par cet intermédiaire.

En 2018, un travail d'éditique a permis d'automatiser l'édition des courriers, conventions et autres documents liés aux dossiers FEDER. Les extractions Synergie permettent d'automatiser les tableaux de suivi de la maquette et des objectifs du cadre de performance.

Des déploiements supplémentaires conduits en 2019 permettent désormais d'automatiser l'alimentation des tableaux de suivi des dossiers déposés et programmés et garantir ainsi la piste d'audit sur la totalité de la vie d'un dossier.

7. Difficultés pour obtenir des tableaux de reporting automatisés en raison du retard du SI

Le SI ainsi que l'agrégateur de données ne permettent pas de générer automatiquement les tableaux de reporting sollicités par la CE prévus à l'article 112 du règlement 1303/2013.

Le référent régional SYNERGIE a identifié début 2017 les requêtes obligatoires pour extraire les données se rapprochant des reporting annuels. Ces extractions ne permettant pas un suivi exhaustif des

données correspondant aux obligations réglementaires, un complément manuel (tableaux Excel) reste nécessaire, source d'erreurs au regard du nombre de dossiers.

Cette automatisation des extractions depuis SYNERGIE est essentielle pour fiabiliser le pilotage du PO.

II. Difficultés réglementaires

Conventionnement tardif avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) dans le cadre du nouveau plan national de rénovation urbaine (NPNRU)

Le conventionnement avec l'ANRU a progressé en 2019 pour l'ensemble des iTi mais le retard pris a gêné l'aboutissement de certains dossiers de l'axe 6. Un effort sera nécessaire en 2020 pour concrétiser le dépôt et la programmation des dossiers identifiés, en prenant en compte le contexte des élections municipales de mars 2020.

Non valide

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

Non validé

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

Non validé

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Non validé

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT A PRESENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLEGES: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Non validé

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Non validé

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	Etat d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	Etat d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	-------------------------------------	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Non validé

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Non validé

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

Non validé

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Non validé

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Non validé

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

Non validé

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 - Améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises
-----------------	--

--

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs
-----------------	--

--

Axe prioritaire	5 - Promouvoir la prévention et la gestion des risques et préserver l'environnement
-----------------	---

--

Axe prioritaire	6 - Promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination
-----------------	--

--

Axe prioritaire	7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
-----------------	---

--

Axe prioritaire	8 - Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

--

Axe prioritaire	9 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
Total	0,00	0,00%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

Non Valia

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Non validé

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

Non validé

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

Non validé

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNEES PEUVENT ETRE INCLUSES DANS LE RAPPORT A PRESENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNEES REQUISES DANS LE RAPPORT PRESENTE EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Non validé

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIEME ALINEA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

Non validé

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU REGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Non validé

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

Non validé

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

Non validé

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
----------------------	------------------	------------------	------------------	----------------------------	----------	--------------	------------

Non validé

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
---------	------	----------

Non validé